



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

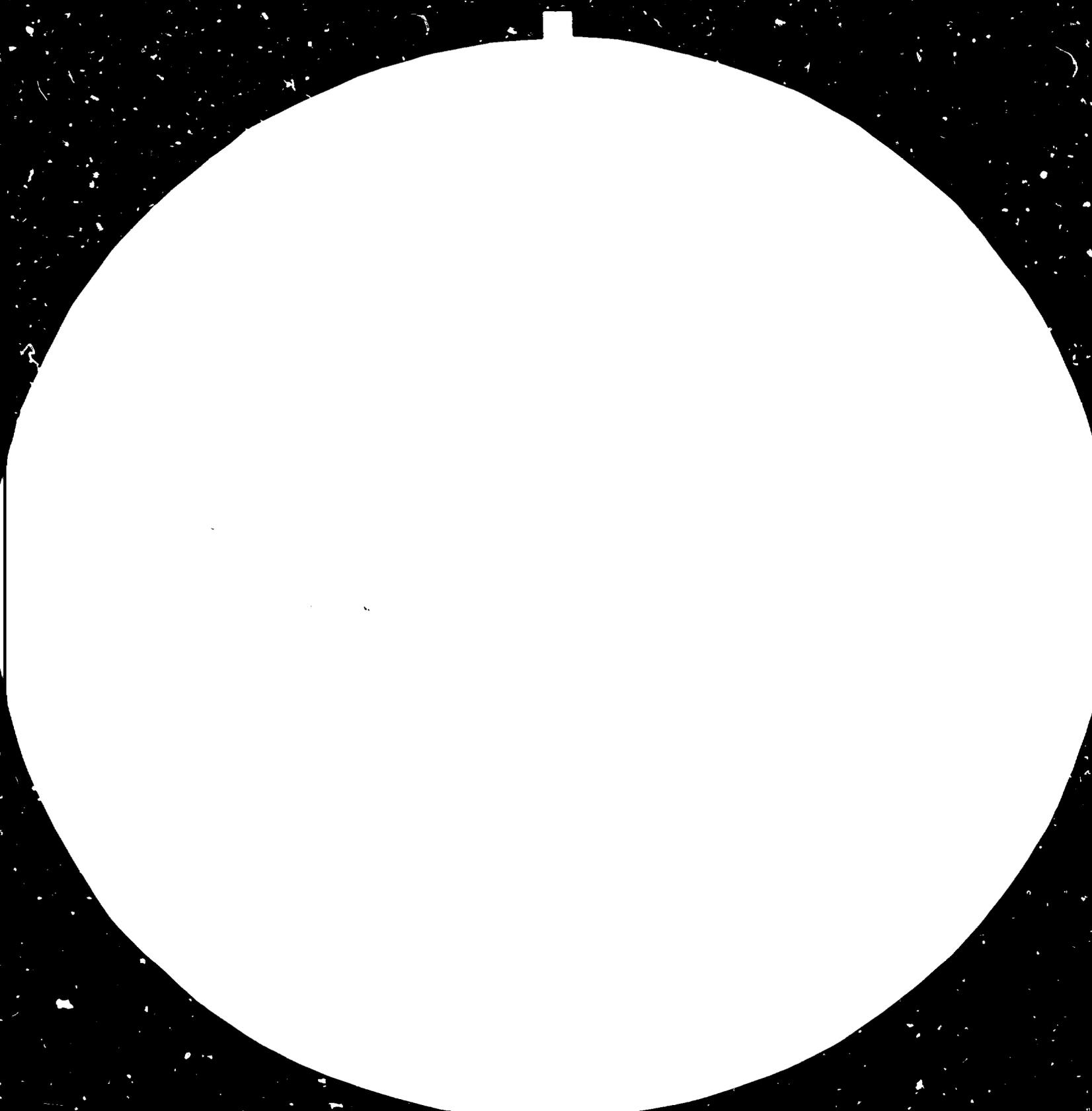
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





28

32

36

4



MICROGRAPHY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
GAITHERSBURG, MARYLAND 20899
ASTM DESIGNATION: E 2878-1987



13938-F



Distr. GENERALE

ID/CONF.5/33
5 juillet 1984

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

LA DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE :
EXAMEN DES PROGRES ACCOMPLIS ET PROPOSITIONS QUANT
AUX MOYENS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXES

Programme proposé pour la phase d'exécution (1985-1990)
de la Décennie du développement industriel de l'Afrique

Document présenté par le secrétariat de l'ONUDI

2624

7-38021
ABREVIATIONS

AACB	Association des banques centrales africaines
ACMS	Centre africain d'études monétaires
ARCEDEM	Centre régional africain de conception et de fabrication technique
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPD	Coopération économique entre pays en développement
CEPGL	Communauté économique des pays des Grands Lacs
COMFAR	Modèle d'ordinateur pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité de l'ONUDI
CRAT	Centre africain régional de technologie
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Liptako-Gourma	Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma
OAPI	Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
ORAN	Organisation régionale africaine de normalisation
OUA	Organisation de l'unité africaine
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SRO	Sels pour réhydratation orale
TEMDO	Tanzanian Engineering, Manufacture and Design Organization
TIB	Tanzanian Investment Bank
TIES	Système d'échange de renseignements techniques
TILT	Tanzanian Institute of Leather Technology
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
ZISCOSTEEL	Zimbabwe Iron and Steel Company Limited.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 7	1
<u>Chapitre</u>		
I. L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE	8 - 16	2
II. POLITIQUES, STRATEGIES ET PLANIFICATION INDUSTRIELLES ET INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE	17 - 53	5
A. Stratégies et politiques industrielles	17 - 25	5
B. Etudes et enquêtes industrielles	26 - 28	7
C. Planification industrielle	29 - 32	8
D. Petite et moyenne industrie et développement rural	33 - 37	9
E. Coopération interrégionale et sous-régionale	38 - 42	10
F. Promotion de la Décennie	43 - 45	11
G. Infrastructure institutionnelle	46 - 52	12
Projets retenus lors des réunions sous- régionales pour la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	53	14
III. SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS MOTEURS	54 - 112	15
A. Agro-industries et industries liées à l'agriculture	54 - 71	15
Industrie alimentaire	56 - 61	15
Textiles	62 - 65	17
Produits forestiers	66 - 67	18
Articles en cuir	68 - 70	18
Projets retenus lors des réunions sous- régionales pour la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	71	19
B. Matériaux de construction	72 - 76	20
Projets retenus lors des réunions sous- régionales pour la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	77	22
C. Industrie métallurgique	78 - 82	23
Projets retenus lors des réunions sous- régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	83	24

(ii)

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
D. Industries chimiques	84 - 98	25
Produits chimiques de base	86 - 87	25
Engrais	88 - 89	26
Produits pharmaceutiques	90 - 93	26
Produits pétrochimiques	94 - 96	28
Produits minéraux non métallurgiques	97	28
Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	98	29
E. Industrie mécanique	99 - 112	30
Machines, matériel et instruments agricoles	103 - 105	31
Matériel pour le transport routier et ferroviaire	106	32
Matériel pour la fourniture d'énergie	107 - 109	32
Machines-outils et machines connexes	110 - 111	33
Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	112	34
IV. PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET ACTIVITES CONNEXES	113 - 148	36
A. Mise en valeur des ressources humaines	113 - 120	36
Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	121	38
B. Renforcement des capacités scientifiques et technologiques	122 - 132	39
Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	133	42
C. Mobilisation des ressources financières	134 - 139	42
D. Energie	140 - 145	44
Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie	146	46
E. Emballage et conditionnement	147 - 148	46
CONCLUSION	149 - 151	47
Annexe I Liste des projets, désignation et coût estimatif		48

INTRODUCTION

1. Ce programme initial a été établi conformément à la demande formulée dans la résolution 57 (XVIII), adoptée par le Conseil du développement industriel à sa dix-huitième session, et pour répondre à l'appel lancé par la septième Conférence des ministres africains de l'industrie qui avait demandé au Directeur exécutif de l'ONUDI de préparer et de présenter à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI des recommandations portant sur la phase d'exécution (1985-1990) du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Conçu comme un vaste programme d'assistance technique aux pays africains, il devrait permettre non seulement de mener à bien les activités de la phase préparatoire, mais aussi de lancer une phase d'exécution vraiment efficace. Il devrait faire progresser de manière notable les investissements industriels et aider ainsi la région à porter à 1,4 % du total sa part dans la production industrielle mondiale, objectif fixé pour la fin de la Décennie. Il suppose en outre l'application du Plan d'action de Lagos et une prise de conscience de la nécessité de contribuer au développement d'un continent qui, sans assistance, est voué à de nouvelles décennies de sous-développement.

2. Ce programme vise à traduire dans la réalité concrète les buts et objectifs du Plan d'action de Lagos et du programme de la Décennie adopté par les ministres africains de l'industrie. Son cadre théorique est défini par les priorités et les directives énoncées dans lesdits plan et programme. Son contenu doit être analysé à la lumière du document thématique et du document d'information sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique, soumis à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (documents ID/CONF.5/25 et 26) ainsi que du document définissant la position commune africaine à cette conférence (ID/CONF.5/28). Les projets figurant dans le programme s'inspirent de requêtes émanant des pays et des organisations intergouvernementales d'Afrique reçues par l'ONUDI; du programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1), mis au point à l'occasion des quatre réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie et entériné par la septième Conférence des ministres africains de l'industrie; et de propositions préparées par le secrétariat à la lumière des activités de coopération technique et d'appui menées en Afrique.

3. La structure du programme est le résultat d'une planification coordonnée qui va de la formulation ou de la modification des stratégies, des politiques et des plans industriels, en ce qui concerne en particulier une infrastructure institutionnelle appropriée, en passant par la modernisation des installations existantes ou le développement d'industries motrices, à la fourniture de facteurs de production : main-d'œuvre, énergie, technologie et ressources financières. Les projets sont groupés en fonction des sous-secteurs et des domaines industriels prioritaires définis dans le programme de la Décennie. On trouvera un bref résumé de chaque projet aux chapitres II, III et IV, et des renseignements complémentaires dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2). Pour ne pas faire double emploi avec le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional, le présent document ne donne que les titres des projets repris dans le programme, avec des renvois appropriés. Il expose aussi brièvement la manière dont l'ONUDI entend concourir à l'exécution de ces projets et donne une estimation préliminaire du coût des apports à fournir par l'Organisation. On trouvera en annexe une liste de tous les projets qui figurent dans le programme avec une indication de leurs coûts estimatifs.

4. Conformément aux priorités définies dans le Plan d'action de Lagos, le chapitre II accorde une importance particulière à l'adaptation nécessaire des politiques, stratégies et plans industriels, y compris l'élaboration de plans directeurs industriels et la promotion du programme de la Décennie. Il attire également l'attention sur la détermination des activités propres à favoriser le développement de la petite industrie en milieu rural et le renforcement ou la mise en place d'une infrastructure institutionnelle efficace au service de l'industrie. Le chapitre III contient le résumé des projets relevant des sous-secteurs moteurs et intéressant tout particulièrement l'utilisation des matières premières locales. Par ailleurs, il insiste aussi sur la modernisation et la revitalisation des entreprises industrielles. Le chapitre IV présente des projets se rattachant aux mesures en faveur des industries motrices qui doivent être prises simultanément dans des domaines parmi lesquels les ressources humaines, les capacités technologiques, l'énergie, l'emballage et le conditionnement sont sans aucun doute les plus importants. Non moins capitale est la nécessité de réaliser de nouveaux investissements dans l'industrie. En conséquence, il importe tout particulièrement de formuler des projets d'investissement bien conçus pour accroître les apports de capitaux étrangers destinés au secteur industriel.

5. La valeur totale des projets repris dans le programme s'élève à 209 millions de dollars. Sur ce montant, les projets concernant les industries motrices représentent 52 % et les projets visant à améliorer la dotation en facteurs de production industrielle et à développer des activités de soutien 21 %. Les projets relatifs aux stratégies, aux politiques, à la planification industrielles et à l'infrastructure institutionnelle représentent quelque 27 % de la valeur totale du programme. La priorité que le Plan d'action de Lagos et le programme de la Décennie accordent aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, de l'énergie, des transports et des communications, ainsi qu'à la valorisation des ressources humaines et au développement des capacités technologiques ressort clairement du programme. On estime que le programme est consacré pour près de 45 % de sa valeur à la mise en valeur des ressources humaines et pour 35 % à la constitution d'un potentiel scientifique et technologique. Les parts réservées au développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources en énergie et aux activités relatives au secteur des transports et des communications s'établissent respectivement à 40 %, 25 % et 20 % du total. Les pourcentages ci-dessus donnent une idée de l'importance relative des priorités arrêtées et doivent être considérés séparément puisque le programme contient un grand nombre de projets qui intéressent un ou plusieurs de ces sous-secteurs ou domaines prioritaires. Un bon nombre de projets contenus dans le programme devraient aussi contribuer au développement des zones rurales et à l'action en faveur de la petite et moyenne industrie.

6. Il convient de signaler que les quatre réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie ont retenu des projets représentant une valeur totale d'environ 55 millions de dollars. Si l'on y ajoute les autres projets régionaux ou sous-régionaux figurant dans le programme, le montant total des projets régionaux ou sous-régionaux repris dans le programme avoisine 98 millions de dollars, soit 47 % de la valeur estimative totale du programme. Voilà qui illustre l'importance particulière accordée à l'action en faveur de la coopération et de l'intégration industrielles intra-africaines. Par ailleurs, le programme contient, pour une valeur totale de 31 millions de dollars, des projets destinés à pourvoir directement aux besoins spécifiques des pays les moins avancés. En outre, de nombreux projets régionaux ou sous-régionaux intéressent plusieurs pays les moins avancés, dont certains pourraient être retenus pour accueillir des projets dont l'implantation n'a pas encore été expressément arrêtée.

7. Le programme doit servir de cadre de référence pour les débats et décisions de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Les incidences financières données pour chacun des projets sont purement indicatives : tous les projets qui figurent dans le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional et dans le Recueil des propositions de projets peuvent être révisés et leur mode d'exécution envisagé peut être modifié. Plusieurs projets étant manifestement complémentaires, leur élaboration et exécution seraient étroitement coordonnées pour éviter tout double emploi. On prévoit de réexaminer périodiquement le programme, peut-être tous les deux ans, et de l'adapter en fonction des nouveaux besoins des pays africains. Il est à espérer que la communauté internationale profitera de l'occasion pour intensifier sa coopération industrielle avec les pays africains en apportant son concours sans réserve au programme.

I. L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

8. L'attention de la communauté internationale a été à maintes reprises attirée sur la crise économique que traversent les pays africains. Les statistiques qui en rendent compte sont effrayantes : 34 pays africains sont sujets à la sécheresse; 24 en déficit vivrier; 26 classés parmi les pays les moins avancés; 21 considérés comme des pays à faible revenu par la Banque mondiale; au cours de la dernière décennie leur dette extérieure a quintuplé pour atteindre un encours total de 77,5 milliards de dollars en 1980, tandis que les réserves en devises de la région couvraient à peine à la fin de 1983 le coût de deux mois d'importations.

9. Malgré ses abondantes ressources naturelles et humaines, l'Afrique n'a pu atteindre ni taux de croissance substantiel ni indice satisfaisant de bien-être général au cours des vingt dernières années. Pour ainsi dire tous les pays africains tirent encore la plus grosse partie de leurs recettes en devises de la production d'un ou deux produits primaires, si bien que leur économie est doublement vulnérable aux aléas du climat et à l'évolution des cours auxquels leurs produits primaires se vendent sur les marchés mondiaux. Cette vulnérabilité est encore aggravée par les effets défavorables de l'environnement économique international. De surcroît, les pays d'Afrique doivent vendre leurs produits de base à bas prix, s'accommoder de termes de l'échange défavorables et supporter de lourdes dettes, tandis que leur revenu par habitant continue à diminuer. Une pénurie aiguë de devises et des difficultés budgétaires internes obligent de nombreux pays à faire un choix cruel entre le développement et la survie, alors que les apports, en diminution, de l'aide publique au développement n'arrivent pas à combler le déficit.

10. Ces problèmes ont été aggravés par l'atonie des marchés intérieurs, l'offre insuffisante de matières premières et de main-d'oeuvre qualifiée et la pénurie de matériel, de pièces détachées et de machines importés. Faute de matériel et de pièces détachées importés, de nombreuses usines ont dû suspendre leur activité ou ont été complètement démontées. De plus, même si l'Afrique dispose d'un potentiel énergétique substantiel, l'approvisionnement en énergie n'est pas toujours assuré. La médiocrité de l'infrastructure des transports et des communications, jointe à l'inefficacité du secteur des services, sont autant d'autres obstacles au progrès social et économique de la région.

11. Tout ce qui précède plaide en faveur de mesures concertées pour accélérer le développement économique et social de l'Afrique. Dès le mois de décembre 1973, lors de leur deuxième conférence, les ministres africains de l'industrie avaient réaffirmé le rôle de l'industrialisation en tant qu'instrument dynamique de la croissance dans la stratégie du développement des pays africains. Repris lors de

conférences ministérielles ultérieures et entériné par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA dans la Stratégie de Monrovia pour le développement de l'Afrique, ce thème est au coeur du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos. En adoptant le Plan d'action de Lagos en avril 1980, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA ont proclamé les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique, suivant en cela une recommandation de la troisième Conférence générale de l'ONUDI, qui devait déboucher au niveau mondial sur la proclamation de la Décennie par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1980.

12. Les objectifs de la Décennie s'inspirent directement de ceux du Plan d'action de Lagos : la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale doit atteindre au moins 1,4 % d'ici 1990 - contre à peine plus de 1 % à l'heure actuelle. Outre cet objectif strictement quantitatif, il y a d'autres buts - par exemple rendre la région autosuffisante d'ici la fin de la Décennie dans les domaines de l'alimentation, des matériaux de construction, de l'habillement et de l'énergie, pour pouvoir satisfaire les besoins élémentaires du peuple d'Afrique, combattre la menace de la faim et de la maladie et surmonter la pénurie de logements. Dans le même temps, on préparera le développement par étapes des industries de base indispensables à l'autosuffisance : agro-industries, industrie des matériaux de construction, industrie métallurgique, industries mécaniques, industrie électrique et électronique, industrie chimique, industrie forestière et énergie.

13. En résumé, on peut considérer la Décennie du développement industriel de l'Afrique comme une initiative importante en vue du passage de la production primaire aux activités (industrielles) secondaires, qui aura pour effet d'accroître la production agricole et alimentaire par la fabrication et la distribution locales d'engrais, d'insecticides et de matériels; de stimuler l'expansion d'autres secteurs de l'économie, comme l'énergie, les transports et les communications, le bâtiment et les travaux publics en leur ouvrant de nouveaux débouchés et en leur fournissant le matériel et les machines nécessaires; d'accélérer le progrès scientifique et technique de la région.

14. Aucun pays n'étant doté de toutes les ressources naturelles, financières et humaines nécessaires à l'industrialisation, on juge indispensable d'axer le développement sur des projets moteurs stratégiques prioritaires intéressant aussi bien les industries exploitant les ressources naturelles que les industries mécaniques. La réalisation de ces projets industriels moteurs nécessite l'adoption de politiques et de stratégies industrielles propres à faciliter l'intégration des marchés et la mise en commun de ressources comme les matières premières, les moyens de financement, la main-d'oeuvre et la technologie nécessaires pour créer ces industries motrices sur une base nationale ou sous-régionale.

15. Le développement des industries motrices nécessite un soutien institutionnel efficace dans les domaines suivants : définition et suivi des politiques, plans et programmes industriels; sélection, élaboration et évaluation des projets; mise au point ou perfectionnement de techniques traditionnelles; examen critique, sélection, acquisition et adaptation de techniques étrangères; réglementation de la technologie; financement industriel; organisation industrielle, gestion et autres services; normalisation, essais et contrôle de qualité; études techniques et mise au point de procédés; information industrielle; promotion industrielle et commerciale; et formation industrielle.

16. Les questions relatives à l'industrialisation de l'Afrique sont développées non seulement dans le Programme de la Décennie (document ID/287) mais aussi dans le document thématique et le document d'information sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique, établis pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (documents ID/CONF.5/25 et 26), le numéro spécial de l'Etude du développement industriel (document ID/CONF.5/2 ou ID/304), lui aussi destiné à la Conférence, ainsi que dans le document définissant la position commune africaine à la Conférence.

II. POLITIQUES, STRATEGIES ET PLANIFICATION INDUSTRIELLES ET INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

A. Stratégies et politiques industrielles

17. Depuis des années, les stratégies et politiques industrielles de la plupart des pays africains ont pour but principal le remplacement des importations et la fabrication de biens de consommation. Jusqu'à présent, les activités du secteur manufacturier se sont limitées à l'assemblage de matières premières et d'éléments importés, ce qui ne contribue ni à la valorisation des ressources locales, ni au développement du potentiel technologique ou de la production agricole et alimentaire, ni à l'instauration de liens solides entre les différents secteurs de l'économie. De telles politiques ont donc prolongé la dépendance de la région vis-à-vis de l'extérieur et ont rendu celle-ci encore plus sensible aux fluctuations de prix des matières premières et des produits finis importés. Ces points sont développés non seulement dans le programme de la Décennie (document ID/287) mais aussi dans le document ID/WG.391/12, établi pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI.

18. Chaque pays africain doit donc continuellement réexaminer ses stratégies et politiques industrielles pour les réviser en fonction de ses besoins économiques du moment et déterminer l'infrastructure institutionnelle dont il a besoin. Pour ce faire, il doit accorder une importance particulière au rôle de la petite et moyenne industrie, au développement rural et à la participation des femmes à l'industrialisation. Les profils de projets esquissés ci-dessous figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 1 à 7.

Elaboration dans certains pays africains de programmes nationaux pour le développement de l'industrie des biens d'équipement, élément capital pour la modernisation de l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire et la stratégie de développement rural

19. Au titre de ce projet, qui coûtera en moyenne quelque 150 000 dollars par pays, des responsables nationaux bénéficieraient d'une assistance pour procéder à l'analyse des besoins nationaux en matériel dans les domaines suivants : agriculture, transports, industrie alimentaire, irrigation, entrepôts, bâtiments et travaux publics (en ce qui concerne tout spécialement le matériel destiné aux petites et moyennes exploitations agricoles traditionnelles et aux communautés rurales). Les capacités de production existantes seraient ensuite évaluées - y compris les installations de réparation et d'entretien - des ateliers artisanaux jusqu'aux installations industrielles. Cette opération devrait permettre de sélectionner, d'élaborer et de promouvoir des projets d'investissement ayant pour objectif la création de nouvelles installations de fabrication ou la modernisation d'installations existantes. On pense que huit pays pourraient bénéficier de cette assistance et que le projet coûterait ainsi au total 1,2 million de dollars.

Programme de services consultatifs économiques pour la restructuration et le développement de l'industrie africaine au niveau des pays

20. Au titre de ce programme (coût total : 1,5 million de dollars), qui sera exécuté chaque année dans deux pays africains au cours d'une période de cinq ans, les pays seraient aidés à analyser systématiquement la structure de leur production industrielle, les perspectives s'ouvrant à leur industrie et les contraintes auxquelles celle-ci est assujettie. On établirait ensuite un programme de restructuration et de développement industriels, définissant des mesures spécifiques propres à favoriser une croissance industrielle équilibrée à moyen et long termes.

Assistance pour l'adaptation des stratégies, politiques et plans industriels nationaux, et notamment l'élaboration de projets

21. Ce projet, qui coûtera en moyenne quelque 200 000 dollars par pays, a pour but d'aider les pays à adapter leurs stratégies et politiques industrielles ainsi que leur infrastructure institutionnelle, en fonction de leurs besoins du moment, afin de : déterminer les meilleurs moyens de renforcer la capacité de planification du ministère de l'industrie; renforcer ses liens de coopération avec les organismes semi-publics; le rendre plus apte à choisir, élaborer et évaluer les projets industriels; et encourager les investissements dans différents sous-secteurs, branches et activités industriels. Une dizaine de pays, dont le Lesotho qui en a fait la demande, devraient bénéficier de cette assistance, pour un coût total de 2 millions de dollars.

Assistance pour la révision des programmes et politiques de promotion industrielle à l'échelle sous-régionale

22. En 1983 et 1984, l'ONUDI a organisé, en collaboration avec la CEA et l'OUA, quatre réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie, au cours desquelles des programmes initiaux intégrés de promotion industrielle ont été élaborés pour chacune des sous-régions. Pour un coût moyen d'environ 150 000 dollars par sous-région, ce projet est destiné à aider chacune des quatre sous-régions à réexaminer et à mettre à jour lesdits programmes initiaux intégrés de promotion industrielle, de même que les politiques et les stratégies industrielles sous-régionales, en vue d'intensifier la coopération et l'intégration industrielles sur le plan sous-régional, en ce qui concerne notamment l'exécution des programmes susmentionnés. Le coût total du projet est de 600 000 dollars pour les quatre sous-régions.

Stratégie pour le développement de l'industrie pharmaceutique

23. Au titre de ce projet, qui coûtera en moyenne 400 000 dollars environ par pays, on procédera à un examen approfondi portant sur la production actuelle, le contrôle de la qualité, les matières premières, les marchés et d'autres éléments en vue de définir une stratégie détaillée pour la promotion de la fabrication des médicaments essentiels et pour le développement général et soutenu de l'industrie. L'assistance préparatoire à la création d'installations de fabrication de solutions intraveineuses, dont il existe un besoin urgent, fait partie intégrante du projet. Cette assistance devrait être fournie à cinq pays, dont l'Angola qui en a fait la demande à l'ONUDI, pour un coût total de 2 millions de dollars.

Journées d'études nationales sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique

24. Pour faire en sorte que les priorités et les objectifs de la Décennie soient pris en compte dans les plans nationaux de développement, on organiserait des journées d'études (coût moyen : 50 000 dollars par pays) sur l'analyse approfondie des stratégies, politiques et plans industriels en vigueur, à l'intention de personnes occupant des postes de responsabilité dans les administrations, l'industrie et divers organismes intéressés. Ces journées d'études auraient pour but d'examiner et de réajuster les objectifs nationaux d'industrialisation conformément aux priorités et aux objectifs du programme de la Décennie. Leur coût total à raison de quatre pays par an, s'élèverait à un million de dollars au cours d'une période de cinq ans.

Programme de redressement - assistance directe à l'industrie

25. Au titre de ce projet (coût moyen : 650 000 dollars par pays), on ferait le point de la situation et des capacités actuelles de certains sous-secteurs. On analyserait les problèmes et les goulets d'étranglement qui existent au niveau de la production industrielle. On établirait ainsi un programme de redressement pour renforcer l'industrie en lui fournissant du matériel et en assurant une formation intensive dans les domaines technique et financier et en matière de production, de gestion et d'entretien. Le coût total du projet, qui intéresserait 10 pays, s'élèverait à 6,5 millions de dollars.

B. Etudes et enquêtes industrielles

26. Les pays africains doivent faire des études et des recherches pour analyser la structure de leur économie et de leur industrie; évaluer les effets de l'actuelle crise économique, financière et monétaire internationale; examiner les stratégies d'autres pays, notamment du tiers monde, pour y rechercher de nouveaux partenaires. Des études devraient aussi être entreprises pour déterminer les besoins prioritaires de chaque pays, ses objectifs et sa dotation en ressources, afin de pouvoir définir une structure industrielle appropriée. Il faut à la fois évaluer les aspects positifs de l'assistance technique traditionnelle et encourager des formules plus novatrices. Des enquêtes industrielles sectorielles devront être entreprises pour évaluer la situation actuelle de sous-secteurs et d'activités industriels clefs. Ces enquêtes devront aussi tenir compte de l'influence de forces économiques extérieures sur l'industrialisation du pays. Les profils de projets esquissés ci-dessous figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 8 et 9.

Programme pour le développement intégré de l'industrie du cuir dans les pays africains

27. Au titre de ce projet, qui coûtera en moyenne quelque 100 000 dollars par pays, 10 pays seraient aidés à procéder, à partir de renseignements déjà disponibles à l'ONUDI, à une étude approfondie des ressources et des difficultés de l'industrie du cuir. Sur la base de cette étude, on établirait un plan de développement intégré de l'industrie du cuir dans le pays et sélectionnerait et élaborerait des projets d'investissement destinés à être soumis aux investisseurs potentiels. Le coût total du projet s'élèverait à un million de dollars pour 10 pays.

Etude des apports que l'industrie africaine reçoit de l'extérieur et des mesures à prendre en vue de l'utilisation efficace de ces apports

28. Cette étude, qui coûtera en moyenne quelque 300 000 dollars par sous-région (1,2 million de dollars pour les quatre sous-régions), comprendrait en premier lieu un examen approfondi de la nature et de l'importance des contributions extérieures à l'industrialisation de la sous-région et, en deuxième lieu, des recommandations quant aux moyens de modifier ou d'optimiser l'usage fait de ces apports.

C. Planification industrielle

29. La mise en oeuvre d'une stratégie bien conçue de développement industriel autocentré nécessite l'élaboration d'un plan de développement industriel cohérent. Un certain nombre de pays africains se sont efforcés d'établir un tel plan, mais le continent dans son ensemble souffre encore d'un manque de planification claire et méthodique. Pour faire des progrès décisifs et mener à bien le programme de la Décennie, les pays d'Afrique devront consacrer des efforts accrus à l'élaboration de plans industriels directeurs qui intègrent systématiquement différents éléments bien conçus - matières premières, main-d'oeuvre, énergie, technologie et finances - en un calendrier précis et étroitement lié aux plans relatifs au développement des autres secteurs économiques. Les profils de projets brièvement présentés ci-dessous figurent dans le Recueil de propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 10 à 12.

Assistance pour la formulation et l'exécution de plans directeurs industriels nationaux

30. Au titre de ce projet, qui coûtera en moyenne 620 000 dollars par pays, une assistance serait fournie pour l'évaluation de la situation, des possibilités et des difficultés actuelles du secteur industriel. Les sous-secteurs et les filières de transformation essentiels qui contribuent à un développement économique autonome et autocentré seraient définis et le plan directeur leur assignerait des objectifs et exposerait à leur intention des programmes cohérents. Des mesures seraient formulées pour soutenir la mise en oeuvre du plan. Un stage de formation sur l'élaboration et l'exécution d'un plan directeur industriel serait organisé. Le coût total du projet, qui porterait sur cinq pays, est estimé à 3,1 millions de dollars.

Plan directeur pour développer en Afrique la fabrication d'ouvrages en métaux nécessaires aux chemins de fer africains

31. Au cours de la première phase de ce projet, qui coûtera en moyenne quelque 200 000 dollars par sous-région, une assistance serait fournie, en étroite coopération avec l'Union africaine des chemins de fer, pour faire l'inventaire des installations sidérurgiques existantes et déterminer les nouveaux produits qu'elles devront fabriquer ainsi que la capacité de production qu'elles devront atteindre pour satisfaire la demande d'aciers spéciaux des industries africaines de matériel ferroviaire. Pour accroître la production locale d'aciers spéciaux, on élaborerait un programme d'assistance technique comprenant des projets d'investissement et on le mettrait en oeuvre au cours d'une deuxième phase, pour un coût d'environ 800 000 dollars par sous-région, ce qui porterait à 4 millions de dollars le coût total du projet.

Assistance à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) pour le développement industriel intégré du bassin du Sénégal

32. Ce projet, qui coûterait un million de dollars, permettrait d'aider les pays membres de l'OMVS à élaborer un plan directeur industriel. Dans le cadre de ce plan, des projets multinationaux seraient définis, évalués et proposés aux investisseurs potentiels, des études de pré faisabilité seraient effectuées et des recommandations concernant la formation technique et la mobilisation de fonds d'investissement seraient formulées.

D. Petite et moyenne industrie et développement rural

33. Le Plan d'action de Lagos et le programme de la Décennie préconisent vivement la création d'un réseau de petites et moyennes entreprises et invitent les gouvernements à prendre des mesures efficaces et à prévoir des stimulants pour leur développement. Ces entreprises pourraient favoriser l'intégration en aval et en amont des sous-secteurs industriels d'une part, du secteur industriel et des autres secteurs économiques d'autre part. Elles représentent aussi le principal moyen d'assurer l'industrialisation des zones rurales et la formation de personnel qualifié et semi-qualifié ainsi que de chefs d'entreprises industrielles.

34. Malgré l'importance accordée au développement de la petite et moyenne industrie, les plans nationaux de développement de la plupart des pays africains ne prévoient pas de mesures spécifiques en sa faveur. Une autre difficulté importante était le manque de renseignements précis sur le type de produits qui pourraient être fabriqués par cette industrie, la source des matières premières, les techniques utilisées, la capacité de production et les réseaux de commercialisation et de distribution. Parmi les autres difficultés on peut citer l'insuffisance des dispositions prises sur le plan financier et institutionnel, ainsi qu'en matière d'infrastructure. Il serait donc souhaitable que les gouvernements des pays africains adoptent les mesures voulues, notamment d'ordre financier et fiscal, pour permettre aux entrepreneurs locaux de contracter des prêts d'investissement à des conditions favorables pour la création de petites et moyennes entreprises. Les profils de projets esquissés ci-dessous figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 13 à 15.

Etude de l'industrie alimentaire dans les pays africains en ce qui concerne plus spécialement la revitalisation des petites et moyennes entreprises et des coopératives en vue du développement de ce secteur

35. Conformément aux recommandations adoptées lors de la première Consultation sur l'industrie alimentaire (Pays-Bas, 1981), une assistance devrait être fournie (coût moyen : 120 000 dollars par pays) pour procéder à l'analyse approfondie de la situation de l'industrie alimentaire et pour cerner les principales difficultés qui entravent son développement et les efforts faits pour accroître l'utilisation des capacités. Une attention particulière serait accordée aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives et aux mesures à adopter, au cours d'une deuxième phase, pour accroître le rendement de ce sous-secteur. On prévoit que 10 pays bénéficieront de ce projet, qui nécessitera au total 1,2 million de dollars.

Programme intégré de services industriels tournés vers le développement accéléré des petites et moyennes entreprises

36. Ce projet de grande ampleur, qui coûterait en moyenne quelque 835 000 dollars par sous-région, comprend quatre volets qui devraient être progressivement mis en place. Premièrement, des programmes complets de formation seraient élaborés et

exécutés pour parfaire les qualifications des chefs d'entreprises locaux appelés à diriger les petites et moyennes entreprises industrielles. Deuxièmement, une assistance serait fournie pour la conception et la mise sur pied de services efficaces de vulgarisation industrielle. Troisièmement, des directives seraient préparées concernant les démarches à faire pour obtenir des moyens de financement et des lignes de crédit extérieurs. Quatrièmement, des projets d'investissement seraient sélectionnés et présentés aux investisseurs potentiels afin d'accroître, par l'intermédiaire des institutions financières nationales, les apports de ressources financières extérieures destinés aux petites et moyennes entreprises. Le coût total du projet qui couvrirait les quatre sous-régions, s'élève à 3 340 000 dollars; parmi les pays bénéficiaires figureraient les Comores qui ont demandé à l'ONUDI d'aider leur banque de développement à créer et gérer les petites et moyennes entreprises.

Analyse et perfectionnement des techniques de production traditionnelles utilisées par la petite industrie en milieu rural

37. Pour un coût moyen d'environ 400 000 dollars par pays, une assistance serait fournie, en collaboration avec l'ARCEDEM et le CRAT, pour définir et améliorer les techniques traditionnelles locales utilisées dans la petite et moyenne industrie. On pourrait par exemple créer des usines pilotes et de démonstration pour déterminer les matériaux locaux convenant à ces activités de transformation et assurer la promotion commerciale des techniques locales retenues parmi les chefs des petites et moyennes entreprises. Le coût total du projet, qui porterait sur quatre pays, dont le Mali qui en a fait la demande, s'élèverait à 1,6 million de dollars.

E. Coopération interrégionale et sous-régionale

38. La plupart des pays d'Afrique ont compris que leur marché intérieur était beaucoup trop limité et ne disposait pas de tous les facteurs, notamment les matières premières, les fonds, les techniques et la main-d'oeuvre nécessaires pour mettre sur pied la vaste gamme d'industries caractéristiques d'une économie moderne; aussi, faut-il renforcer la coopération entre pays en développement, dans le cadre de la CEPD et de la CTPD. De plus, la coopération industrielle contribuerait à une utilisation optimale des capacités industrielles installées dans les divers pays et conduirait également à une intégration économique sous-régionale, élément clef du Plan d'action de Lagos, de l'Acte final de Lagos et du programme pour la Décennie.

39. Les mesures que devrait prendre chaque pays, qui vont du recensement de projets moteurs, aux échelons national et sous-régional, à une évaluation détaillée des besoins financiers, sont décrites en détail dans le programme pour la Décennie et dans les documents thématiques et d'information établis sur cette question pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (documents ID/CONF.5/22 et 4) et dans la position commune africaine à la Conférence (document ID/CONF.5/28). Les profils de projets brièvement décrits ci-dessous constituent, dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2), les profils de projets Nos 16 à 18. En outre, l'exécution d'un certain nombre de projets moteurs et de projets d'appui, qui ont été retenus pour chacun des sous-secteurs et branches industriels du programme, offre de vastes possibilités de coopération entre pays en développement.

Promotion de la coopération industrielle entre les pays et organisations d'Afrique et ceux d'autres régions en développement

40. En 1983, on a élaboré un programme de promotion de la coopération entre les pays et organisations d'Amérique latine et d'Afrique pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie. Il a été demandé qu'un programme similaire soit établi pour les pays et organisations d'Afrique et d'Asie (y compris un programme séparé pour la Chine). Dans le cadre de ce projet, dont le coût est estimé à un million de dollars, une assistance serait fournie pour la mise en oeuvre du programme Amérique latine/Afrique, ainsi que pour l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes similaires avec des pays d'Asie et la Chine. Cette assistance porterait sur les domaines suivants : recensement, préparation et promotion de projets donnés, mobilisation de ressources financières pour l'exécution des projets recensés et mise en place de programmes de formation communs, afin de renforcer le potentiel industriel et technique dans les pays, organisations et entreprises d'Afrique.

Journées d'études sous-régionales de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) sur la coopération industrielle et le commerce de produits manufacturés entre les pays de la Conférence

41. Ce projet, d'un coût de 200 000 dollars environ, comporterait l'établissement d'études sur des questions essentielles pour la coopération industrielle et le commerce d'articles manufacturés dans la sous-région et s'achèverait par l'organisation de journées d'études rassemblant des cadres dirigeants, des responsables industriels, des financiers et des promoteurs de la sous-région, ainsi que des représentants d'organisations ou donateurs multilatéraux et intergouvernementaux. Les participants à ces journées d'études devraient formuler des recommandations visant à rendre plus efficace la coopération industrielle entre Etats membres de la sous-région, sur la base de projets d'investissement industriel précis qui seront recensés et préparés, puis proposés aux donateurs éventuels.

Participation d'organisations non gouvernementales (ONG) à la mise en oeuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique

42. Dans le cadre de ce projet, d'un coût d'environ 200 000 dollars, deux études et évaluations (pour chaque pays d'Afrique anglophone et francophone) seraient établies afin de recenser les possibilités de coopération entre l'ONUDI, les ONG et les organisations internationales gouvernementales en Afrique. En outre, un certain nombre de projets retenus seraient examinés et mis au point lors d'un forum des ONG qui se tiendrait en Afrique, en vue de leur exécution par l'ONUDI et diverses ONG; en outre, un répertoire des ONG africaines serait établi.

F. Promotion de la Décennie

43. Tout programme national pour la Décennie doit nécessairement comprendre des activités de promotion. Cela est essentiel pour assurer une participation maximale de groupes cibles soigneusement définis au processus d'industrialisation. Ces activités de promotion, qui doivent être bien conçues, pourraient contribuer à : promouvoir les initiatives d'entrepreneurs locaux dans le secteur industriel, démontrer les avantages pratiques de l'industrialisation pour les zones rurales; développer les aptitudes techniques des enfants; et, en faisant appel à des personnalités des pouvoirs publics et du monde des affaires, assurer leur participation et leur appui au processus d'industrialisation.

44. Les activités de promotion de la Décennie devraient être fondées sur la participation active des moyens d'information de masse (radio, télévision, journaux) et des mécanismes nationaux d'information. Des séminaires spéciaux devraient être organisés dans les différentes régions de chaque pays, à l'intention de divers groupes représentatifs de l'ensemble du monde des affaires. Il faudrait également envisager de préparer et de distribuer des films et programmes vidéo et d'autres matériels d'enseignement et de publicité, et de proclamer chaque année une "Journée nationale de l'industrie". La proposition de projet intégré brièvement décrite ci-dessous constitue le profil de projet No 19 dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2).

Préparation de films, vidéocassettes et autres programmes de promotion pour la Décennie (tous les pays d'Afrique)

45. Ce projet, réparti sur une période de cinq ans et d'un coût approximatif de 2 millions de dollars, comporterait une vaste gamme d'activités visant à faire prendre davantage conscience, en Afrique et hors d'Afrique, des priorités, programmes et exigences de la Décennie. Ces activités seraient les suivantes : publication d'un bulletin spécial de la Décennie; préparation de films et vidéocassettes, ainsi que de programmes pour la radio et la télévision relatifs aux activités liées à la Décennie, à l'intention non seulement des moyens d'information, mais également des établissements d'enseignement; participation de publications nationales et de certaines publications internationales; publication et distribution de matériels de promotion, etc.; et organisation de concours dans le cadre de la Décennie. En outre, on organiserait une conférence des directeurs nationaux des bureaux d'information en Afrique afin de présenter à ces derniers le programme pour la Décennie et d'élaborer un plan de publicité qui serait mis en oeuvre aux échelons national et international.

G. Infrastructure institutionnelle

46. Une industrialisation autonome et autosuffisante exige la mise en place d'une infrastructure institutionnelle efficace dans le secteur de l'industrie; cette infrastructure est à l'heure actuelle très insuffisante dans la plupart des pays d'Afrique. Il faut donc prendre des mesures, notamment à l'échelon national, pour renforcer les établissements industriels existants ou pour en créer de nouveaux. Il faut accorder une attention particulière aux institutions traitant des domaines suivants : élaboration et contrôle des politiques, plans et programmes industriels; identification, préparation et évaluation des projets; mise en valeur ou amélioration des techniques traditionnelles; évaluation, sélection et acquisition et adaptation de techniques étrangères; réglementation des techniques; financement industriel, service de consultations et de gestion industrielle et autres services industriels; normalisation, essais et contrôle de la qualité; ingénierie et mise au point des procédés; information industrielle et technique; promotion industrielle et commerciale et formation industrielle. Parallèlement, il faut renforcer les centres de développement industriel et les mécanismes institutionnels voulus dans le domaine des techniques. Les profils de projets brièvement décrits ci-dessous constituent les profils numéros 20 à 25 du Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2).

Assistance à la gestion de la planification industrielle nationale

47. Au titre de ce projet, d'un coût moyen de 200 000 dollars environ par pays, une assistance serait fournie à 10 pays afin de les aider à évaluer l'efficacité des institutions industrielles existantes et à proposer des améliorations en vue de mieux élaborer et contrôler les stratégies, politiques et plans industriels. Des mécanismes de coordination entre les institutions participant au processus d'industrialisation seraient également mis au point, de même que des mesures visant à mieux identifier, préparer, promouvoir et contrôler les projets industriels. Le coût total du projet pour cinq pays s'élèverait à un million de dollars.

Renforcement et mise en place de systèmes nationaux de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie

48. Dans le cadre de ce projet, d'un coût moyen d'environ 500 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à chaque pays afin de lui permettre : i) de renforcer ses institutions et/ou d'entreprendre une étude détaillée des besoins en matière de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie, y compris les arrangements institutionnels voulus; ii) d'élaborer un programme national et un mécanisme de marques de garantie; iii) d'élaborer un certain nombre de normes nationales et iv) de fournir des équipements (pour le contrôle de la qualité) aux laboratoires nationaux. Des programmes de formation seraient organisés et des bourses d'études à l'étranger attribuées afin d'améliorer les compétences du personnel national à tous les niveaux, non seulement dans les institutions, mais également dans les entreprises industrielles. Cette assistance serait fournie à six pays, notamment le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, Madagascar, le Malawi et le Togo, qui ont déjà adressé une demande à l'ONUDI. Le coût total du projet serait de 3 millions de dollars.

Assistance à la localisation et à la création de zones et domaines industriels

49. Pour un coût moyen d'environ 115 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à 10 pays, notamment la République centrafricaine qui a présenté une demande à l'ONUDI, en vue de déterminer des emplacements appropriés, de recueillir des données sur l'infrastructure matérielle existante et requise et d'établir des projets de renforcement de l'infrastructure, compte tenu du type, des dimensions et du nombre des entreprises devant être créées. Une étude de préfaisabilité serait effectuée pour les emplacements retenus, sur la base d'une analyse détaillée et complète des données recueillies et une formation serait offerte aux experts nationaux. Des projets d'investissements seraient recensés et préparés, puis portés à la connaissance d'investisseurs éventuels, notamment des entrepreneurs locaux, en vue de leur exécution dans certaines zones et domaines. Le coût total du projet serait de 1 150 000 dollars.

Assistance à la promotion du commerce et des investissements

50. Ce projet, d'un coût moyen d'environ 500 000 dollars par pays, vise à renforcer les capacités des organisations nationales de commerce et de promotion industrielle et à rationaliser leurs activités en ce qui concerne les investissements étrangers privés. Il s'agirait avant tout d'améliorer la coordination institutionnelle, d'établir des études de préinvestissement, d'assurer le suivi et la promotion des investissements et de mettre en valeur la main-d'oeuvre, notamment par une formation dans l'entreprise, l'organisation de séminaires et voyages d'études et l'octroi de bourses. Une assistance serait fournie à six pays, dont le Botswana qui a présenté une demande; son coût total serait d'environ 3 millions de dollars.

Mise en place d'un service d'information industrielle

51. Dans le cadre de ce projet, d'un coût moyen d'environ 500 000 dollars par pays, une assistance serait fournie afin de mettre sur pied, au sein du ministère de l'industrie, un service chargé de recueillir, stocker, traiter, extraire et diffuser des données industrielles à tous les utilisateurs éventuels, notamment les petites et moyennes entreprises. Ces données porteraient sur le choix de techniques appropriées, les brevets et les licences, la promotion et la gestion industrielles et les machines et équipements. Une formation dans l'entreprise serait offerte au personnel national et des stages de formation seraient organisés. Le coût total du projet, intéressant six pays, serait de 3 millions de dollars.

Assistance à la Commission mixte de coopération Nigéria-Niger

52. Dans le cadre d'un projet ONUDI/FAO (1979-1982), le bassin du Komodougo a fait l'objet d'études concernant la mouture industrielle du millet et du sorgho. Le projet proposé, d'un coût estimatif d'un million de dollars, vise à fournir une assistance pour la mise en oeuvre des recommandations des études. Il s'agirait de recenser, de préparer, d'évaluer, de promouvoir et d'exécuter des projets industriels et de former le personnel de la Commission.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales pour la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

53. Le Programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) présente un certain nombre de projets, accompagnés de renseignements de base concernant l'infrastructure institutionnelle, dont l'exécution exigerait une assistance de l'ONUDI. On envisage que cette assistance portera sur le recensement, l'évaluation et la préparation de projets d'investissement industriel, qui seront ensuite diffusés parmi les investisseurs éventuels; la préparation d'une étude industrielle aux échelons macro-économique et sectoriel, en vue de l'élaboration de plans-cadres industriels sous-régionaux, le renforcement du potentiel des institutions chargées des questions ci-dessus, ainsi que la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des plans, programmes et projets industriels sous-régionaux. On trouvera ci-après une liste des projets visés, ainsi qu'une estimation préliminaire (entre parenthèses) du coût de la contribution de l'ONUDI.

Infrastructure institutionnelle

- Assistance à l'ARSO, Afrique occidentale, centrale, orientale et australe (1,6 million de dollars)
- Assistance pour le développement intégré de la région du Liptako-Gourma (2,5 millions de dollars)
- Assistance à l'OMVS, Afrique de l'Ouest (1,5 million de dollars)
- Assistance à la CEA0, Afrique de l'Ouest (150 000 dollars)
- Assistance à la CEDEAO, Afrique de l'Ouest (1 million de dollars)
- Assistance à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) (1,4 million de dollars)

- Assistance à la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) (1,3 million de dollars)
- Création d'une société de cabotage de l'Union du fleuve Mano, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars).

III. SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS MOTEURS

A. Agro-industries et industries liées à l'agriculture

54. Le développement des agro-industries et des industries liées à l'agriculture est essentiel pour la réalisation, dans la région, de l'objectif de l'autonomie alimentaire, première priorité du Plan d'action de Lagos. Ce développement contribuerait grandement à réduire les pertes après les récoltes, à augmenter l'offre d'aliments et à améliorer la sécurité des approvisionnements alimentaires dans la région. Il augmenterait en outre les possibilités d'investissement dans des industries de traitement connexes et stimulerait le développement de sous-secteurs associés tels que les industries mécaniques, l'énergie et l'emballage.

55. Pour développer les industries liées à l'agriculture, il faut mettre l'accent sur l'exploitation, la mise en valeur et l'utilisation efficaces de matières premières telles que le coton, les forêts, le bétail et le poisson, dont l'Afrique dispose en grandes quantités. Tout ceci exige un développement vertical intégré afin de maximiser la valeur ajoutée locale et de réduire au minimum le gaspillage de sous-produits. Les propositions de projets décrites ci-dessous constituent les profils de projets Nos 26 à 40 du Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2).

Industrie alimentaire

Mise au point de techniques : production en usine pilote, vulgarisation et promotion d'aliments traditionnels fermentés améliorés à base de manioc

56. Ce projet, d'un coût moyen de quelque 300 000 dollars par pays, vise à améliorer le régime alimentaire des populations rurales et à renforcer leur autonomie technique en déterminant et en optimisant le mélange de micro-organismes nécessaire pour produire du garri et d'autres produits à base de manioc, qui sont à la base du régime alimentaire de plusieurs pays d'Afrique, et en fournissant de tels mélanges standard à bon marché en vue de leur utilisation par les ménages et d'une production à petite et moyenne échelle. Dans le même temps, des services d'experts et des équipements seraient fournis en vue de la création d'usines pilotes modernes à des fins de production, de démonstration et formation. Le coût total du projet, qui intéresserait quatre pays, serait de 1,2 million de dollars.

Usine pilote pour la cuisson par extrusion (thermo-extrusion) des aliments

57. Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre d'un projet pilote de transformation de céréales et tubercules locaux en des aliments nutritifs à bon marché au moyen de la cuisson par extrusion, l'ONUDI fournirait une assistance pour la mise en marche d'une usine pilote dont l'objet serait de démontrer comment

produire localement ces nouveaux produits alimentaires et d'assurer une formation sur le tas qui sera très utile pour répandre les techniques d'extrusion. Le projet actuellement proposé, d'un coût estimatif de 525 000 dollars, intéresserait les pays de la CEAO. On envisage d'appliquer ses résultats aux autres sous-régions de l'Afrique.

Développement de l'industrie du traitement de la noix de coco

58. Dans le cadre de ce projet, dont le coût est estimé à 600 000 dollars, une assistance serait fournie à la Zanzibar Coconut Authority, à laquelle le Gouvernement tanzanien a fait appel, en vue d'entreprendre une étude détaillée du sous-secteur de la production et du traitement de la noix de coco, de concevoir et de mettre sur pied une unité pilote de démonstration de l'utilisation du coprah, et d'offrir à du personnel local une formation en matière de séchage du coprah. Des mesures d'ordre administratif et financier seraient élaborées afin d'améliorer la viabilité de la production de coprah. Dans une installation de production d'huile, on évaluerait les techniques et équipements, ainsi que les approvisionnements en matières premières et les installations de stockage et l'on déterminerait les améliorations à apporter. Un laboratoire de contrôle de la qualité du coprah et des produits du coprah serait créé et une formation serait offerte au personnel des laboratoires locaux. On procéderait à un inventaire détaillé d'une usine d'extraction de solvants - actuellement en cours de construction - et l'on dresserait la liste des équipements nécessaires pour que l'usine devienne pleinement opérationnelle, ainsi que des dépenses d'investissement nécessaires. Sur la base des résultats du projet, on envisage de fournir une assistance similaire à d'autres pays d'Afrique producteurs de noix de coco.

Usine pilote pour le poisson salé à sec

59. Pour un coût moyen estimé à environ 430 000 dollars par pays, une assistance, y compris les équipements nécessaires, serait fournie en vue de la création d'usines de production de poisson salé à sec. Le personnel local suivrait une formation afin de mieux exploiter ces usines. On envisage de fournir une telle assistance à trois pays, en commençant par le Sénégal qui a demandé et reçu une assistance préliminaire de l'ONUDI. Le coût total du projet s'élèverait à 1 290 000 dollars.

Gestion et programmation du développement intégré de l'industrie du traitement des poissons

60. Dans le cadre de ce projet, d'un coût moyen d'environ 120 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à cinq pays (le coût total du projet serait donc de 600 000 dollars) afin de recueillir des données en vue d'une évaluation détaillée de la structure actuelle et d'autres aspects de l'industrie du traitement des poissons. Les renseignements recueillis seraient introduits dans un modèle de simulation ayant fait ses preuves, afin d'élaborer un outil de prise de décisions pour la conception et la gestion d'un programme intégré de développement accéléré de l'industrie du traitement des poissons dans le pays. Le modèle lui-même serait fourni aux pays retenus et les techniques nécessaires à son application seraient transférées sous la forme de logiciel et de matériel, ainsi que de manuels d'utilisation. Du personnel serait formé et le cadre institutionnel nécessaire à la gestion du développement intégré du système serait mis sur pied.

Développement de l'industrie du traitement de la viande

61. Pour un coût moyen d'environ 120 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à six pays en vue de procéder à une évaluation détaillée de l'industrie du traitement de la viande, y compris l'abattage et la qualité et l'utilisation des sous-produits. Sur la base des résultats de cette évaluation détaillée, on élaborerait un programme pour l'expansion et l'amélioration de cette industrie, y compris une utilisation plus efficace des sous-produits. Des projets d'investissement seraient également identifiés, préparés et portés à la connaissance d'investisseurs potentiels. Parmi les pays retenus figure l'Ethiopie, qui a demandé une assistance de l'ONUDI. Le coût total du projet serait de 720 000 dollars.

Textiles

Promotion de l'industrie textile

62. Dans le cadre de ce projet, qui coûterait en moyenne 100 000 dollars par pays, une assistance serait fournie pour le rassemblement et l'analyse de données concernant l'industrie textile nationale (marché, implantation, ressources disponibles et coûts). Compte tenu de ces renseignements, on établirait un programme pour la revitalisation des industries existantes et la création d'un complexe entièrement intégré - filature, tissage, apprêtage et finissage - utilisant des matières premières locales. Des projets d'investissement seraient définis et après avoir fait l'objet d'une analyse financière et économique méticuleuse, présentés aux investisseurs potentiels. Le coût total du projet, qui intéresserait 10 pays, dont la République centrafricaine qui a déjà sollicité l'assistance de l'ONUDI, s'élèverait à un million de dollars.

Projet pilote : création de petites unités de fabrication de vêtements

63. L'objectif étant de permettre aux femmes de tirer un revenu de l'utilisation et du perfectionnement des compétences traditionnelles, le présent projet, qui coûterait en moyenne 220 000 dollars par pays, fournirait une assistance dans les domaines suivants : étude du marché et de l'approvisionnement en matières premières; organisation d'un centre chargé de tailler les vêtements sur patron; distribution du tissu taillé aux couturières et collecte et diffusion des vêtements finis. Les vêtements seraient cousus dans un premier temps dans des maisons particulières ou des coopératives de village et par la suite dans un centre qui pourrait devenir une authentique petite fabrique de vêtements. Le coût total du projet, qui intéresserait cinq pays, s'établit à 1,1 million de dollars.

Création de centres nationaux de contrôle de la qualité des textiles

64. Dans le cadre de ce projet, qui coûterait en moyenne 1,6 million de dollars par pays, une assistance serait fournie pour la création d'un organisme national chargé de certifier la qualité des textiles exportés. Une formation serait dispensée au personnel local pour le mettre en mesure d'appliquer les méthodes de contrôle de processus, de tester les produits textiles et d'établir les certificats de qualité correspondants. Un accord de jumelage serait conclu entre le centre nouvellement établi et un établissement étranger plus avancé. Une assistance serait fournie à deux pays, dont le Soudan qui a sollicité le concours de l'ONUDI dans ce domaine, pour un montant total de 3,2 millions de dollars.

Assistance à la création de centres de formation pour l'industrie textile

65. Faisant suite à une demande du Gouvernement soudanais, ce projet, qui coûtera près de 1,6 million de dollars, vise à aider à mettre en place l'ébauche d'un centre de formation pour l'industrie textile qui serait notamment chargé d'assurer la formation des formateurs des entreprises et fabriques de ce secteur. On dispenserait aussi une formation destinée au personnel technique et d'encadrement supérieur des entreprises industrielles et élaborerait un plan global de formation à l'échelle nationale, fabrique par fabrique. Les résultats de ce projet doivent susciter des demandes d'assistance analogues dans d'autres pays.

Produits forestiers

Assistance à la revitalisation de l'industrie papetière

66. Dans le cadre de ce projet, qui coûtera en moyenne 1,1 million de dollars par pays, des services spécialisés et du matériel seraient fournis à trois pays pour y réorganiser les papeteries existantes, y atteindre la capacité de production nominale et établir un programme de stages de formation dans l'entreprise à l'intention des techniciens et des ouvriers. En outre, des bourses de perfectionnement dans le domaine de l'application des techniques de fabrication de pâte à papier et de papier aux matières premières locales, telles que la bagasse, seraient octroyées à des ingénieurs. Le Mozambique, qui a déjà demandé l'assistance de l'ONUDI, figurerait parmi les pays bénéficiaires. Le coût total du projet serait de 3,3 millions de dollars.

Créat on d'un centre de services pour l'industrie du meuble et de la menuiserie

67. Ce projet, qui coûtera en moyenne 500 000 dollars par pays, vise à aider les pays intéressés à déterminer le matériel dont des ateliers existants ont besoin pour l'entretien des outils et pour la fabrication de chevilles, à commander ces équipements et à les mettre en place. On réglerait les machines existantes pour qu'elles fonctionnent dans des conditions optimales et dispenserait au personnel national une formation en cours d'emploi aux techniques utilisées dans les ateliers d'outillage et à l'entretien des machines à bois. En outre, des séchoirs à bois seraient installés dans des ateliers fabriquant des chevilles pour doter ceux-ci d'installations expérimentales pour l'étuvage du bois. Chaque année, une assistance serait fournie à quatre pays, dont le Soudan, qui a déjà présenté une demande à cet effet à l'ONUDI, le coût total du projet s'établissant à 2 millions de dollars.

Articles en cuir

Développement de l'industrie du cuir

68. Dans le cadre de ce projet de grande ampleur, qui coûterait environ 2 360 000 dollars, la Somalia Leather Agency serait aidée, comme le Gouvernement somalien l'avait demandé, à accroître la productivité et la rentabilité des installations en coordonnant les activités de toutes les entreprises relevant de ce sous-secteur. En outre, l'organisme serait jumelé avec un institut étranger plus avancé; on mettrait en place un laboratoire de contrôle de la qualité entièrement équipé et formerait le personnel nécessaire à son fonctionnement, en organisant notamment des séminaires et journées d'études. L'expérience acquise dans le cadre de ce projet permettrait de lancer des projets analogues dans d'autres pays.

Promotion de l'industrie du cuir

69. Ce projet de formation de personnel administratif et de spécialistes essentiels, qui coûterait en moyenne 1 million de dollars par pays, vise à aborder dans une perspective d'ensemble l'activité de l'industrie et à l'aider ainsi à réaliser tout son potentiel. La formation des formateurs dans un organisme national choisi à cet effet revêt une importance particulière. Un service d'information entièrement équipé et chargé d'entreprendre des travaux de recherche-développement serait créé au sein de cet organisme. Un accord de jumelage avec un établissement étranger plus avancé serait conclu. On fournirait une assistance à deux pays, dont la République-Unie de Tanzanie, qui a sollicité une telle assistance pour le Tanzanian Institute of Leather Technology (TILT). Le coût total du projet s'élèverait à 2 millions de dollars.

Revitalisation de tanneries et de fabriques de chaussures

70. Comme l'étude de l'industrie du cuir et des articles en cuir établie par l'ONUDI en 1981 l'indique, les pays d'Afrique ont un besoin urgent d'assistance technique dans ce sous-secteur, où les ressources disponibles sur place pourraient être mieux utilisées pour réduire le coût des importations. Dans le cadre de ce projet, qui coûterait en moyenne un million de dollars par pays, on fournirait une assistance pour la revitalisation d'installations existantes, et la formation l'objectif à long terme étant de doter chaque pays d'une industrie du cuir intégrée. Trois pays bénéficieraient d'une assistance, dont l'Angola qui en a déjà fait la demande à l'ONUDI, le coût total du projet s'élevant à 3 millions de dollars.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

71. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1), contient un certain nombre de projets relevant des agro-industries et des industries liées à l'agriculture. Des renseignements de base sur les divers projets figurent dans les profils de projets repris dans ce programme. Pour l'exécution des projets retenus, l'ONUDI pourrait fournir aux pays africains ou aux organisations intergouvernementales africaines intéressés une assistance portant sur l'un ou plusieurs des domaines ci-après : examen critique des études de préinvestissement existantes; élaboration d'un cahier des charges et évaluation des soumissions concernant les études de faisabilité à exécuter; diagnostic des unités de production existantes, à titre de première mesure vers l'élaboration d'un programme intégré de revitalisation; élaboration de profils de projets d'investissement pour faciliter la mobilisation des ressources financières; évaluation et suivi des contrats de coentreprise. On trouvera ci-après la liste des projets, avec une estimation préliminaire du coût (indiqué entre parenthèses) des apports de l'ONUDI.

Produits alimentaires

- Complexe intégré pour la production de volaille, Libéria (100 000 dollars)
- Usine de traitement de produits alimentaires, Guinée (100 000 dollars)
- Usine de traitement de fruits, Guinée (100 000 dollars)
- Réactivation et développement de l'industrie du sucre, Angola (200 000 dollars)
- Modernisation d'une sucrerie, Congo (100 000 dollars)

- Création d'une distillerie, Burundi (100 000 dollars)
- Développement intégré de l'industrie de la viande et des produits connexes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (750 000 dollars)
- Développement intégré de l'industrie des produits de la pêche (poisson, etc.), Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique australe (2 millions de dollars)
- Création d'un complexe agro-industriel de traitement du manioc, République centrafricaine (150 000 dollars)
- Création de sucreries, Soudan (250 000 dollars)
- Promotion de l'industrie des produits alimentaires, Afrique du Nord (500 000 dollars).

Textiles

- Création d'une filature, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Extension d'une usine de fabrication de sacs en kenaf, Soudan (150 000 dollars)
- Création d'une fabrique de bonneterie, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Création d'une fabrique de vêtements, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Développement de l'industrie cotonnière, Afrique de l'Ouest (500 000 dollars).

Produits forestiers

- Création d'une fabrique de pâte à papier et de papier carton, Côte d'Ivoire (500 000 dollars)
- Etablissement d'un complexe de transformation du bois, Afrique centrale (500 000 dollars)
- Création d'une fabrique de papier, Soudan (250 000 dollars).

Articles en cuir

- Création d'une fabrique de chaussures, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Centre sous-régional des cuirs et peaux bruts et préparés et des articles en cuir (Leather Research Institute, Zaria, Nigéria) (1,2 million de dollars)
- Transformation du Centre national tunisien du cuir et de la chaussure en centre sous-régional (1 million de dollars).

B. Matériaux de construction

72. La promotion de l'industrie des matériaux de construction dans la région contribuerait à la satisfaction de l'un des besoins essentiels de la population - le logement. Elle contribuerait aussi à l'exploitation des ressources naturelles disponibles sur place et créerait une base solide pour l'industrialisation auto-centrée de la région en aidant à satisfaire les besoins d'autres secteurs. A cet égard, il faut porter un intérêt particulier au développement de l'industrie du ciment. Dans la région, il est fait actuellement un grand usage de ciment et d'ouvrages en ciment qui remplacent peu à peu la pierre, le pisé, les briques et d'autres matériaux traditionnels. Ce recours accru au ciment, surtout dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics (barrages, infrastructures, bâtiments, etc.) a fait progresser la consommation d'acier de construction qui

remplace le bois comme matériau traditionnellement utilisé pour les armatures. En fait, la demande de ciment est si importante que l'absence de toute production locale ou son insuffisance obligent la plupart des pays de la région à importer ce matériau à un prix de plus en plus élevé. A côté du ciment, il faut mettre au point d'autres matériaux de construction susceptibles d'être fabriqués sur place. Certains déchets industriels et résidus agricoles peuvent être transformés en matériaux de construction bon marché, ce qui aidera à réduire les besoins excessifs de ciment. A cet égard, il faut aussi appeler l'attention sur la demande croissante de céramique, de carreaux et d'ouvrages en verre. Les profils de projets qui sont brièvement décrits ci-dessous figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 41 à 44.

Assistance à l'industrie du ciment

73. Depuis 1972-1976, période pendant laquelle l'ONUDI a fourni pour la dernière fois une assistance à la cimenterie de Malbaza, la demande de ciment a augmenté au Niger, alors que la production de la cimenterie fluctuait, et ceci pour diverses raisons. Au titre du projet (coût 950 000 dollars) qui fait suite à une demande du gouvernement nigérien, on moderniserait les installations existantes, adopterait les méthodes d'entretien et de contrôle modernes et assurerait la formation de personnel administratif et technique. On prévoit de fournir une assistance analogue à d'autres pays.

Installation mobile de fabrication de briques

74. Les résultats d'un projet pilote exécuté en République-Unie de Tanzanie en 1984 devraient permettre à certains pays de monter ou de fabriquer localement des installations mobiles pour la fabrication de briques. D'un coût moyen de 400 000 dollars, ce projet serait exécuté en coopération étroite avec des organismes nationaux, sous-régionaux et régionaux (ARCEDEM par exemple). On fournirait une assistance pour l'étude des matières premières disponibles et de l'infrastructure existante ainsi que pour la sélection et la livraison du matériel nécessaire. On entreprendrait des essais de fonctionnement, analyserait les conditions du montage ou de la fabrication locaux de matériel et formulerait des recommandations concrètes. Le coût total de l'assistance fournie à trois pays s'élèverait à 1,2 million de dollars.

Promotion de la fabrication locale de matériaux de construction

75. Le projet, qui coûterait en moyenne un million de dollars par sous-région, vise à aider les quatre sous-régions à déterminer quels matériaux de construction pourraient être fabriqués localement et à créer de petites unités de production, surtout dans les zones rurales et semi-urbaines. On entreprendrait l'étude qualitative et quantitative des matières premières (minéraux, matières organiques, déchets) et autres ressources et on déterminerait la valeur des méthodes et matériaux de construction traditionnels. L'assistance porterait aussi sur le transfert de compétences, la modernisation des méthodes de production et la diffusion des résultats obtenus grâce à l'organisation de séminaires sous-régionaux. On établirait des profils de projets, des études de préfaisabilité et des plans d'unités de production et créerait des installations de production pilotes pour faire la démonstration des méthodes de fabrication de matériaux de construction d'origine locale. Le Cameroun et un pays de la CEAO, qui ont demandé une assistance dans ce domaine, figureraient parmi les pays à choisir dans chaque région pour y implanter une unité de production sous-régionale. Le coût total du projet s'élèverait à 4 millions de dollars.

Centre pour le développement de l'industrie des produits à base d'argile en Afrique de l'Est et en Afrique australe

76. Dans le cadre de ce projet (coût estimatif - 600 000 dollars), on aiderait le secrétariat de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), dans un premier temps, à recenser à l'échelle sous-régionale les besoins de produits industriels à base d'argile. Compte tenu du résultat de cette enquête, on élaborerait une proposition détaillée concernant la création d'un centre sous-régional qui utiliserait des installations nationales existantes. L'assistance comprendrait la fourniture de la bibliothèque, du matériel de laboratoire et de l'installation pilote nécessaires pour la création et le fonctionnement du centre. Une formation serait dispensée au personnel du centre ainsi qu'à des chefs d'entreprise, des cadres et des techniciens de l'industrie.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

77. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) contient un certain nombre de projets intéressant le secteur des matériaux de construction. La nature de l'assistance que l'ONUDI pourrait fournir aux organisations et aux pays africains intéressés serait sensiblement analogue à celle dont il est question au paragraphe 71. On trouvera ci-après la liste des projets considérés avec une estimation préliminaire du coût des apports de l'ONUDI (entre parenthèses).

Ciment

- Mauritian Cement Corporation (100 000 dollars)
- Création d'une cimenterie sous-régionale dans la région du Liptako-Gourma (250 000 dollars)
- Extension de la cimenterie de Loutete, Congo (100 000 dollars)
- Extension de la cimenterie de Mashyuza, Rwanda (100 000 dollars)
- Réactivation de la cimenterie de Katana, Zaïre (150 000 dollars)
- Création d'une cimenterie à Port Soudan (150 000 dollars)
- Création d'une usine de ciment blanc, Tunisie (100 000 dollars)
- Utilisation des déchets d'aciérie pour la production de ciment de laitier, Afrique de l'Est et Afrique australe (150 000 dollars)
- Modernisation de l'industrie du ciment, Afrique de l'Est et Afrique australe (500 000 dollars).

Céramique et carrelages

- Création d'une fabrique de céramique, Togo (50 000 dollars)
- Fabrication de carreaux de marbre, Soudan (150 000 dollars).

C. Industrie métallurgique

78. L'industrie métallurgique, personne ne l'ignore, assure la liaison verticale entre les industries d'amont, transformatrices de matières premières (industrie extractive, énergie, eau), et les industries d'aval (transformation des métaux et construction mécanique) et revêt donc une importance capitale pour le processus d'industrialisation. La fabrication de biens de consommation et de biens d'équipement métalliques dans la région exige la croissance accélérée des industries intermédiaires qui fournissent du fer et de l'acier, de l'aluminium et d'autres produits métallurgiques et qui sont de leur côté tributaires de l'exploitation des vastes ressources minérales de la région (en particulier fer, bauxite, cuivre, étain, manganèse et plomb). A présent, ces minéraux sont dans une très faible proportion transformés dans la région et, le plus souvent, exportés en l'état ou sous forme de produits semi-finis.

79. Le développement de la métallurgie intéresse l'industrie du fer et de l'acier, de l'aluminium, du cuivre, de l'étain et d'autres métaux. Il implique une large gamme d'opérations à forte intensité de capital et de technologie qui exigent la coopération de plusieurs pays africains notamment pour la mobilisation des ressources financières et la formation de la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire pour le développement vertical intégré de l'industrie métallurgique dans son ensemble. Parmi les profils de projets brièvement décrits ci-dessous, plusieurs sont de nature sous-régionale. Ils figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les numéros 45 à 47.

Plan directeur pour le développement d'industries extractives et métallurgiques, notamment l'industrie du ferromanganèse et l'élaboration de l'acier à partir de l'éponge de fer, fondées sur les ressources locales de minerai de fer, de gaz naturel et de pétrole

80. Dans le cadre de ce projet, qui coûterait en moyenne 170 000 dollars par pays, le gouvernement intéressé serait aidé à arrêter les priorités pour le choix et la promotion d'industries relevant des sous-secteurs ci-dessus, en se fondant sur l'inventaire des ressources disponibles sur le territoire national. On élaborerait un plan directeur, établirait un plan de financement des investissements et entreprendrait l'analyse technique et économique des projets à retenir et à présenter aux investisseurs potentiels. Une assistance serait fournie à cinq pays, dont le Gabon, qui a déjà présenté une demande à l'ONUDI. Le coût total du projet s'élèverait à 850 000 dollars.

Elaboration d'un plan directeur pour la création d'unités pour le développement de la transformation et de la production métallurgiques

81. Au cours de la première phase de ce projet, qui coûterait en moyenne 200 000 dollars par sous-région, chacune des quatre sous-régions serait aidée à choisir le lieu d'implantation des centres pour le développement de la production métallurgique et de leurs services extérieurs; à déterminer la demande de produits et de services essentiels dans la région et la répartition de cette demande; et à recenser les ateliers et les installations qui pourraient être intégrés dans un réseau sous-régional. On entreprendrait des analyses financières et déterminerait la main-d'oeuvre nécessaire. Au cours de la deuxième phase, qui pourrait coûter jusqu'à 800 000 dollars par sous-région, on établirait des projets et programmes de formation détaillés pour chacun de ces centres et exécuterait les analyses financières correspondantes. Le coût estimatif du projet serait de un million de dollars par sous-région, soit 4 millions de dollars au total.

Création de centres sous-régionaux de la soudure

82. Dans le cadre de ce projet, qui coûterait 1 640 000 dollars pour l'ensemble des quatre régions, une assistance serait fournie pour l'exécution d'une étude des établissements et installations de soudure existants et la sélection d'un ou de deux d'entre eux qui pourraient être transformés en centres sous-régionaux de la soudure. Des journées d'études réunissant des experts africains et étrangers seraient convoquées pour élaborer le programme de ces centres, qui porterait en particulier sur l'adaptation des techniques nouvelles; la formation aux techniques de soudure; l'élaboration et l'application de normes de soudure dans la sous-région. On fournirait au centre du matériel et, dans la phase de démarrage, une assistance pour l'adaptation des techniques de soudure et la formation des soudeurs. A terme, le programme de travail arrêté serait exécuté par des spécialistes et des techniciens de la soudure formés sur place.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

83. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) contient un certain nombre de projets, de même que des renseignements de base, sur le secteur métallurgique. La nature de l'assistance que l'ONUDI pourrait fournir aux organisations et aux pays africains intéressés serait sensiblement analogue à celle dont il est question au paragraphe 71. On trouvera ci-dessous la liste des projets considérés et une prévision initiale du coût (entre parenthèses) des apports de l'ONUDI.

Industrie métallurgique

- Amélioration et diversification des produits de ZISCOSPEEL, Zimbabwe (250 000 dollars)
- Expansion d'une usine sidérurgique, Ouganda (250 000 dollars)
- Usine sidérurgique intégrée, Kenya (250 000 dollars)
- Création d'une usine de fer spongieux, Afrique de l'Ouest (300 000 dollars)
- Création d'installations dotées de fours électriques à arc, Afrique de l'Ouest (300 000 dollars)
- Création et agrandissement d'usines de relaminage, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars)
- Création d'une aciérie intégrée pour la fabrication de produits plats et creux, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars)
- Création de fonderies, Afrique de l'Ouest (500 000 dollars)
- Réactivation de l'usine sidérurgique de Maluku, Zaïre (250 000 dollars)
- Développement intégré de l'industrie de l'aluminium, Cameroun (250 000 dollars)
- Extension d'une fonderie d'étain, Rwanda (150 000 dollars).

D. Industries chimiques

84. L'industrie chimique contribue grandement à satisfaire les besoins essentiels, principalement en matière d'alimentation et de santé. La fabrication dans la région de produits chimiques indispensables comme les engrais, les pesticides, les produits pharmaceutiques et les produits pétrochimiques, à partir de ressources nationales (gaz naturel, charbon, phosphate, potasse et énergie) stimulerait également le développement de l'agriculture, de l'industrie et d'autres secteurs dont la viabilité ne peut être assurée à l'aide de produits chimiques importés. A cet égard, il conviendrait d'assigner aux projets concernant la création d'usines de production d'engrais ammoniacal, phosphaté et potassique une priorité particulière, dans la mesure où contrairement à de nombreuses autres usines de produits chimiques, elles peuvent utiliser des matières premières locales et n'ont pas uniquement pour fonction de mélanger et de préparer des produits importés. En outre, leurs besoins en matière d'économies d'échelle et d'investissements sont tels qu'il est préférable de les exploiter au niveau sous-régional, étant donné que leur capacité optimale de production dépasse les besoins de la plupart des pays de la région pris séparément.

85. Bien que l'Afrique recèle des matières premières en abondance, elle n'en est encore qu'à un stade de développement très peu avancé en ce qui concerne la fabrication de produits chimiques de base comme l'acide sulfurique, la soude caustique, le chlore et le carbonate de soude, sans lesquels des industries prioritaires, en particulier le traitement des denrées alimentaires, la fabrication des pesticides ou les industries forestières ne peuvent se développer. En outre, la production de pesticides revêt une importance particulière, dans la mesure notamment où leurs importations augmentent, en moyenne, de 20 % par an. En ce qui concerne l'industrie des produits pharmaceutiques, la plupart des pays africains dépendent presque totalement du monde extérieur pour leurs fournitures qui leur sont essentiellement livrées sous forme de médicaments prêts à utiliser. Dans certaines régions, il n'existe pas même une seule usine pour fabriquer les principes actifs, et quelques rares pays seulement sont dotés de centres de préparation qui transforment les produits pharmaceutiques importés à l'état brut en pilules, gélules, préparations liquides et pommades. Il importe donc de prendre d'urgence des mesures pour améliorer la situation et utiliser avec davantage d'efficacité les matières premières dont dispose la région. Il en va de même pour l'industrie pétrochimique. Les profils de projets brièvement exposés ci-dessous figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les Nos 48 à 59.

Produits chimiques de base

Programmes d'assistance aux femmes pour la production de sel

86. Pour un coût moyen de quelque 370 000 dollars par pays, une assistance serait accordée afin d'installer des réservoirs d'eau salée et d'eau potable, des pompes ainsi que du matériel pour contrôler l'évaporation solaire de l'eau salée. En Inde où le sel est produit dans des puits d'eau salée, il est prévu de donner une formation appropriée aux femmes. Le projet qui permettrait également d'améliorer les conditions de travail des femmes employées dans l'industrie du sel, serait exécuté dans quatre pays déterminés, dont le Nigéria qui a demandé à l'ONUDI de lui octroyer une assistance à cet effet. Le coût total du projet s'élèverait à 1 480 000 dollars.

Institut sous-régional du sel et de la chimie marine pour les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC)

87. On a reconnu qu'il était nécessaire de créer un institut central dans la sous-région des pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe pour répondre aux besoins de cette sous-région. L'institut serait chargé d'élaborer et de mettre au point des techniques applicables à l'industrie salinière, de former du personnel et de rassembler et de diffuser des données relatives au sel. Au titre de ce projet, d'un coût approximatif de 1,1 million de dollars, il est prévu de promouvoir les activités d'un laboratoire d'études sur le sel déjà en place en Tanzanie, moyennant la fourniture de services d'experts et de matériel et l'octroi d'une formation appropriée au personnel (bourses et participation à des ateliers de formation).

Engrais

Développement de la production d'engrais en Afrique : création de mini-usines d'engrais

88. Sur la base d'une étude relative aux mini-usines d'engrais réalisée par l'ONUDI, ce projet, d'un coût moyen de 180 000 dollars par pays permettrait d'entreprendre des études approfondies dans trois pays déterminés, y compris des études de préfaisabilité concernant des mini-usines d'engrais à base d'ammoniac, d'urée et de nitrate d'ammonium. Il est prévu d'évaluer le montant des dépenses d'investissement afférentes aux usines pilotes, d'identifier et de préparer des projets d'investissements bancables et de les soumettre à des institutions financières ou des investisseurs éventuels. Le coût total s'élèverait à 540 000 dollars.

Usine pilote pour la production de compost à partir de déchets urbains solides

89. Transformés en compost les déchets urbains peuvent fournir un engrais directement utilisable et contribuer ainsi à rationaliser l'utilisation de l'humidité des sols dans une région menacée de désertification rampante. Au titre de ce projet, d'un coût moyen d'environ 1 050 000 dollars par pays, une assistance serait octroyée à deux pays déterminés - dont l'un situé dans la zone sahélienne - pour concevoir et construire une usine pilote et en assurer toute l'exploitation. Des données relatives au rendement de cette usine et présentant un intérêt pour la conception de futures usines du même type seraient en outre rassemblées et mises à la disposition d'autres pays africains. Le coût total du projet s'élèverait à 2,1 millions de dollars.

Produits pharmaceutiques

Production locale de médicaments essentiels

90. Au titre de ce projet, d'un coût moyen estimé à quelque 920 000 dollars par pays, il est prévu de fournir du matériel et des services pour adapter et faire connaître les techniques de production de comprimés, gélules, sirops et pommades dans trois pays déterminés, notamment au Cameroun qui a présenté une demande d'assistance à cet effet. La création d'un laboratoire d'analyses permettrait de tester des matières brutes, d'effectuer des contrôles en cours de traitement et d'analyser des médicaments. Une formation serait assurée pour le personnel local. Le coût total du projet est évalué à 2 760 000 dollars.

Assistance en vue de l'utilisation de plantes médicinales et aromatiques pour la fabrication industrielle de produits pharmaceutiques

91. Faisant suite à un projet de Centre commun ONUDI/Roumanie (RP/RAF/79/005), le présent projet dont le coût devrait s'élever en moyenne à quelque 870 000 dollars par pays (total : 4 350 000 dollars) a été conçu, d'une part pour aider les gouvernements de cinq pays à mettre au point des techniques de recherche et de production concernant les produits pharmaceutiques à base de plantes, et d'autre part pour former le personnel national chargé d'utiliser ces techniques. L'infrastructure matérielle nécessaire serait mise en place de manière à permettre aux pays intéressés d'utiliser des matières premières locales pour produire des médicaments essentiels. L'exploitation des installations existantes serait améliorée grâce à l'application de méthodes modernes de production, la création d'un organisme central de réglementation et de contrôle chargé de l'octroi des licences, des inspections, des essais en laboratoire, de l'analyse et du contrôle de la qualité des médicaments, et la création d'usines pilotes pour extraire les principes actifs des matières premières locales. En outre, au titre de ce projet, la coopération entre le secteur industriel et les centres de recherche et de développement serait renforcée de manière à favoriser le développement du sous-secteur des produits pharmaceutiques. Le Libéria et le Soudan, qui ont demandé une assistance à l'ONUDI dans ce sens, devraient figurer au nombre des pays qui seront choisis pour participer au projet.

Mise en ampoules, conditionnement et contrôle de la qualité des vaccins

92. Au titre de ce projet, d'un coût moyen de 925 000 dollars par pays, une assistance serait octroyée pour restructurer les installations de production existantes et mettre en place le matériel nécessaire au mélange, à la mise en ampoules et au conditionnement des vaccins, de manière à pouvoir acheter ces derniers en vrac et réaliser ainsi des économies. Le projet permettrait d'assurer une formation en cours d'emploi pour la production et le contrôle de la qualité des vaccins et de définir des mesures complémentaires permettant aux pays intéressés d'assurer ultérieurement la fabrication sous tous ses aspects des vaccins. Une assistance serait octroyée à trois pays déterminés, y compris Madagascar et le Cameroun qui ont fait une demande dans ce sens à l'ONUDI. Le coût total du projet s'élèverait à 2 775 000 dollars.

Production de sels pour réhydratation orale (SRO)

93. Au titre de ce projet, estimé à un coût moyen de quelque 470 000 dollars par pays, et qui a été élaboré sur la base d'une étude établie en 1983 par l'ONUDI, une assistance serait octroyée pour concevoir, construire et mettre en service une usine de production de sels pour réhydratation orale que le FISE distribue actuellement gratuitement à plusieurs pays africains. Il est prévu de fournir des matières premières et du matériel d'emballage pour environ 3 millions de sachets de SRO par pays, et également de former du personnel local. Quatre pays dont la Tanzanie qui a fait une demande dans ce sens bénéficieraient de cette assistance. Le coût total du projet s'élèverait ainsi à 1 880 000 dollars.

Produits pétrochimiques

Recyclage des huiles usées

94. Ce projet, dont le coût moyen est estimé à quelque 1,4 million de dollars par pays, permettrait de définir les quantités d'huile utilisées ainsi que les diverses manières dont celle-ci est contaminée, et d'évaluer ensuite la faisabilité d'une usine de recyclage. Par ailleurs, il est prévu de déterminer le mode de recyclage à appliquer, d'établir un plan de système de collecte et, sur la base des recherches susmentionnées, de recommander et de créer un système intégré de recyclage des huiles, de formuler des conseils sur le conditionnement et la commercialisation des produits recyclés, et d'assurer la formation du personnel technique local. Une assistance serait octroyée à titre expérimental à deux pays ou sous-régions déterminés, ce qui porterait le coût total du projet à 2,8 millions de dollars.

Création d'un centre de recherche et de développement pour les fibres synthétiques à l'Institut universitaire de technologie de Kaduna

95. Fairent suite à une demande du Gouvernement nigérian, ce projet dont le coût est évalué à quelque 2 350 000 dollars, permettrait d'utiliser les services d'un établissement existant pour développer la capacité nationale de production de fibres artificielles, et assurer des cours de formation intégrés dans ce domaine vital. Du matériel et des machines seraient fournis au centre qui pourrait ultérieurement fournir une main-d'oeuvre spécialisée dans la mise au point des produits à des établissements industriels et des centres de recherche non seulement au Nigéria mais également dans d'autres pays africains. Par ailleurs, un jumelage est proposé entre le centre et d'autres centres analogues plus avancés, situés à l'étranger.

Centre régional africain des plastiques dans l'agriculture et la gestion des eaux

96. Compte tenu de l'expérience acquise lors de la création d'un centre des matières plastiques en Egypte, une assistance serait octroyée au titre de ce projet (coût estimatif : 1,1 million de dollars) pour élaborer des normes pour le contrôle de la qualité des matières plastiques et faire bénéficier les pays africains du progrès technique, notamment dans le domaine de l'utilisation des plastiques dans l'agriculture et la gestion des eaux. Il est prévu d'améliorer le rendement et l'efficacité des unités de production de matières plastiques dans certains pays et d'assurer la formation du personnel local.

Produits minéraux non métalliques

Création d'une usine pilote de céramique pour faire la démonstration des techniques de fabricatio. d'appareils électroménagers

97. Ce projet qui a été conçu afin de promouvoir une utilisation plus rentable de l'énergie électrique permettra d'octroyer une assistance pour évaluer l'ensemble des besoins et créer une usine pilote pour la production d'ustensiles de cuisine électriques. Il est prévu d'élaborer un projet d'investissement et de le soumettre à plusieurs investisseurs éventuels, notamment à des entrepreneurs locaux, et d'assurer une formation en cours d'emploi dans le domaine des techniques de

production, de contrôle de la qualité et de commercialisation. L'assistance dont le coût moyen est évalué à 570 000 dollars par pays serait octroyée à trois pays, notamment à l'Ethiopie qui a présenté une demande à l'ONUDI dans ce sens. Le coût total du projet s'élèverait à 1 710 000 dollars.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

98. Le document relatif au programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) énumère un certain nombre de projets et donne des renseignements généraux sur le secteur des industries chimiques. Ces projets dont l'exécution nécessiterait une assistance de l'ONUDI semblable à celle mentionnée au paragraphe 71 sont énumérés ci-dessous; une estimation préliminaire du coût de l'apport de l'ONUDI figure entre parenthèses.

Produits chimiques de base

- Production de soude caustique, Kenya (100 000 dollars)
- Création d'une installation de production de sel et de soude, Union du fleuve Mano (100 000 dollars)
- Création d'une unité de production de lithopone, Tunisie (150 000 dollars)

Engrais

- Potasse, Ethiopie (100 000 dollars)
- Projet multinational ammoniac/urée, Tanzanie (150 000 dollars)
- Usine d'engrais phosphatés, Ouganda (100 000 dollars)
- Usine d'engrais phosphatés, Zimbabwe (150 000 dollars)
- Création d'une usine d'acide phosphorique, Togo (150 000 dollars)
- Projet sous-régional concernant la production d'ammoniaque, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars)
- Création d'une usine d'engrais phosphatés, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars)
- Production d'engrais ammoniacal, Afrique centrale (150 000 dollars).

Produits pharmaceutiques

- Création d'une usine de produits pharmaceutiques, Sierra Leone (100 000 dollars)
- Création d'une usine de produits pharmaceutiques, Nigéria (250 000 dollars)
- Modernisation et extension de la station de Sereddu, Guinée (50 000 dollars)
- Installation d'un laboratoire de produits pharmaceutiques, République centrafricaine (150 000 dollars)
- Centre de développement de l'industrie pharmaceutique, CEDEAO, Afrique de l'Ouest (2 500 000 dollars)
- Assistance au Laboratoire pharmaceutique régional au Burundi (1 million de dollars).

Pesticides

- Usine de produits phytosanitaires, Haute-Volta (150 000 dollars)
- Développement de la production d'ingrédients actifs pour pesticides et insecticides, Afrique centrale (250 000 dollars).

Produits pétrochimiques

- Installation d'un complexe pétrochimique pour la production de matières plastiques, Gabon (250 000 dollars)
- Extension d'une raffinerie de pétrole, Congo (200 000 dollars).

Autres produits chimiques

- Valorisation des gisements de potasse en vue de la fabrication de produits chimiques, Congo (200 000 dollars)
- Production de carbure de calcium, Rwanda (200 000 dollars)
- Création d'une usine de production de méthanol, Zaïre (300 000 dollars)
- Projet pilote de fabrication d'alcool, Rwanda (500 000 dollars).

Produits minéraux non métalliques

- Production de verre à vitre, Madagascar (150 000 dollars)
- Fabrication de verre d'emballage, Afrique de l'Ouest (250 000 dollars)
- Fabrication de verre d'emballage, Libéria (100 000 dollars)
- Extension et diversification de la production d'une verrerie, Congo (200 000 dollars)
- Création d'une unité de production de verre à vitre, Soudan (150 000 dollars).

E. Industrie mécanique

99. Le développement intégré des industries mécaniques en Afrique - notamment dans des domaines tels que la transformation des métaux, la mécanique, l'électricité et l'électronique - est une condition indispensable à la fabrication de matériel et de machines-outils de base, tout comme les biens intermédiaires et les biens d'équipement nécessaires à la production des denrées alimentaires et à des sous-secteurs prioritaires comme l'agro-industrie, les matériaux de construction et les industries métallurgiques. En outre, ce développement contribuerait à promouvoir l'industrie automobile. Les industries mécaniques, grâce à des installations telles que les fonderies, les forges et les ateliers de traitement thermique, d'outillage, de fabrication métallique, de construction mécanique et de revêtement des métaux fournissent des pièces de rechange, des composants et des accessoires à tous les secteurs de l'économie. Le développement des industries mécaniques dans la région se traduirait par l'utilisation accrue

des ressources naturelles (métaux de base extraits des minerais), la formation accélérée de capital, la production accrue des composants, pièces, machines et matériel essentiels (qui sont actuellement importés), et la promotion du développement scientifique et technique.

100. L'une des principale raisons du faible niveau de productivité du secteur agricole et de la production alimentaire, en particulier, est l'insuffisance des moyens techniques de production comme les machines, l'équipement et les outils. Compte tenu de l'importance fondamentale des machines, du matériel et des outils agricoles, il importe de placer l'accent sur le développement de cette branche de l'industrie. L'importation de matériel de transport représente un important pourcentage des importations totales de l'Afrique qui ne dispose pratiquement pas d'unités de fabrication de moyens de transports routiers, même si des camions, des cars et des tracteurs sont assemblés dans certains pays. A cet égard, il est nécessaire de mettre au point des moyens de transport appropriés et bon marché pour les zones rurales dont on s'est peu occupé jusqu'à présent. Etant donné l'importance actuelle des importations de matériel ferroviaire, il faut également accorder un rang de priorité élevé au développement de l'industrie ferroviaire en Afrique, ce qui a été reconnu par l'Union africaine des chemins de fer. Le développement de l'industrie ferroviaire, tout comme le développement des autres moyens de transport (notamment route et navigation maritime et fluviale) constitue un élément important de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique.

101. Afin de pouvoir répondre à la demande croissante d'énergie, le programme de la Décennie souligne la nécessité de créer des unités de fabrication de turbines, de transformateurs, de dispositifs de commutation, de câbles de transmission et de distribution, ainsi que de pylônes et de poteaux. En outre, la demande d'appareils électroménagers - y compris les pièces de rechange - est en expansion. Le développement d'autres industries mécaniques ainsi que la fabrication de pièces de rechange pour les biens d'équipement dépendent de la disponibilité des machines-outils et des machines similaires utilisées pour la transformation des métaux et du bois, dont la plupart sont pour le moment importées. Actuellement, des machines-outils ou du matériel de type classique ne sont fabriqués que dans quelque pays de la région et en de très petites séries.

102. L'exécution dans des conditions satisfaisantes des projets brièvement présentés ci-dessous aiderait à surmonter les grandes difficultés que présente pour le développement industriel de l'Afrique la faiblesse de l'industrie mécanique. Les profils de projets figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) sous les Nos 60 à 68.

Machines, matériel et instruments agricoles

Renforcement des capacités de réparation et d'entretien pour le parc de tracteurs et d'autres matériels agricoles mobiles lourds

103. A la demande du Gouvernement de Haute-Volta et sur la base d'une étude faite par l'ONUDI et concernant l'entretien du matériel agricole dans le pays, ce grand projet, d'un coût d'environ 2 170 000 dollars, viserait à faciliter la création de deux centres polyvalents de réparation et d'entretien. La formation à la métallisation et à la réparation serait fournie en cours d'emploi et la fabrication de certaines pièces détachées simples serait entreprise. Il est envisagé de réaliser des projets analogues dans d'autres pays qui en feraient la demande.

Assistance en vue de la mise en place d'un réseau sous-régional pour les machines, les instruments et le matériel agricoles

104. Au titre de ce projet, d'un coût de 460 000 dollars, une assistance serait fournie au groupe de l'industrie de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), sur sa demande, en vue de déterminer, dans chaque pays membre, les besoins en ce qui concerne le développement de la fabrication d'outils, d'instruments et de machines agricoles ainsi que les dispositions institutionnelles à prendre à cette fin. Le groupe d'experts technique de la SADCC serait convoqué et des réunions d'orientation seraient mises sur pied en vue d'établir un projet de programme complet pour la mise en place du réseau et notamment pour la mise au point des modalités de la réalisation.

Assistance pour la modernisation de l'agriculture

105. Au titre de ce projet, une assistance d'un coût moyen d'environ un million de dollars par pays serait fournie en vue de lancer un programme complet comportant : la conception, l'adaptation et la mise au point d'instruments agricoles; la fabrication et l'évaluation de prototypes; l'essai de machines; la fourniture de services consultatifs et techniques à l'industrie en vue de la conception, de l'essai et d'autres activités techniques et relatives à la production d'outils, d'instruments et de machines agricoles. Cette assistance sera fournie à quatre pays (un dans chaque sous-région) et notamment à la Tanzanie qui a demandé une telle assistance pour son Centre de mécanisation agricole et de technologie rurale. Le coût total du projet serait de 4 millions de dollars.

Matériel pour le transport routier et ferroviaire

Assistance en vue de la production sur place de pièces détachées et d'éléments pour véhicules à moteur, de machines, de motocycles, de tracteurs et de camions

106. Au titre de ce projet, dont le coût estimatif est de 630 000 dollars, une assistance serait fournie aux quatre sous-régions, en coopération avec le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques (ARCEDEM), en vue de l'élaboration, pour chaque sous-région, d'un programme à long terme de développement rationnel de ce sous-secteur. Il s'agirait : d'évaluer le parc actuel de machines, de camions, de motocycles et de tracteurs ainsi que les besoins en pièces détachées pour les 8 à 10 prochaines années; de systématiser la fabrication d'éléments communs pour ces produits; de recenser les installations de fabrication et les possibilités de développement dans ce domaine et élaborer un programme de production comportant des projets visant à repérer, élaborer et encourager des investissements par les divers pays intéressés. Une formation serait fournie au personnel local dans le cadre d'un atelier régional.

Matériel pour la fourniture d'énergie

Fabrication pilote et démonstration dans les régions rurales de cuisinières améliorées en argile et en métal, brûlant du bois ou du charbon de bois

107. Des cuisinières améliorées diminueraient de 60 % la consommation de bois, assainiraient l'environnement des régions rurales et encourageraient le développement d'une petite industrie et la création de petites entreprises. Dans le cadre de ce projet, dont le coût estimatif est de un million de dollars, ARCEDEM recevra une assistance en vue d'évaluer avec précision les besoins ruraux et un système de production pilote sera mis au point et démontré dans certains pays, en particulier

dans la zone sahélienne. Des projets d'investissement seront recensés, élaborés et proposés à des investisseurs potentiels, en particulier à des entrepreneurs locaux. Le personnel local recevrait une formation en matière de réparation et d'entretien des cuisinières et des stages de formation en groupe seraient mis sur pied.

Usine pilote pour la démonstration des techniques de dessalement de l'eau au moyen de l'énergie solaire

108. Les techniques classiques de dessalement conviennent mal à des communautés isolées, en particulier dans les pays du Sahel et dans les pays insulaires car elles exigent de l'électricité ou des combustibles liquides dont le transport risque de poser des problèmes. Dans le cadre de la phase I de ce projet, d'un coût d'environ 70 000 dollars, ARCEDEM recevra une assistance pour évaluer le potentiel général des techniques de dessalement solaire dans les pays sahéliens et dans les pays insulaires. Des sites et des types d'installation seraient choisis en vue de la construction d'une usine pilote et de démonstration qui serait réalisée au titre de la phase II et coûterait environ un million de dollars (avec la formation du personnel local). Le coût total du projet s'élève donc à 1 070 000 dollars.

Fabrication d'équipement pour des minicentrales électriques en Afrique

109. L'un des obstacles majeurs gênant l'exploitation des abondantes ressources hydroélectriques de l'Afrique a été le coût élevé de l'équipement des petites stations hydroélectriques. Au titre de ce grand projet, d'un coût approximatif de 2 520 000 dollars, une assistance serait fournie à ARCEDEM pour l'établissement d'une étude approfondie des possibilités locales en ce qui concerne la conception et la fabrication d'équipements pour des minicentrales; la conception et la création d'une installation pilote de fabrication; enfin, la formation de spécialistes de la réparation et de l'entretien de cet équipement. Les projets d'investissement seraient recensés, élaborés et présentés à des investisseurs potentiels.

Machines-outils et machines connexes

Promotion de l'industrie des biens d'équipement en Afrique

110. Conformément aux recommandations de la Consultation sur l'industrie des biens d'équipement concernant la convocation d'une consultation régionale sur cette industrie en Afrique, il est proposé, dans le cadre de ce projet dont le coût est estimé à 750 000 dollars, d'entreprendre une étude détaillée de l'offre et de la demande des biens d'équipement dans chacune des quatre sous-régions de l'Afrique. Cette étude porterait notamment sur le recensement des types et des sources de biens d'équipement et les problèmes connexes ainsi que sur les établissements s'occupant de la production de biens d'équipement dans les sous-régions et de projets d'investissement. Les informations recueillies seraient utilisées pour l'élaboration d'un programme complet comportant les projets d'investissement recensés, les services d'appui et une stratégie de réalisation. Ces divers éléments seraient examinés et adoptés lors d'une réunion régionale qui serait convoquée sur ce secteur. Les projets seraient réalisés en coopération avec ARCEDEM et avec d'autres institutions nationales et sous-régionales compétentes.

Renforcement des institutions africaines s'occupant d'ingénierie, de conception et de fabrication

111. Au titre de ce projet, une assistance d'un coût moyen d'environ 750 000 dollars par pays serait fournie dans les domaines suivants : organisation d'un bureau d'études; évaluation des besoins de l'industrie; établissement de listes d'équipement et autres matériels nécessaires; élaboration d'un programme de travail sommaire pour le bureau d'études; enfin formation du personnel local, notamment organisation de voyages d'étude et attribution de bourses de perfectionnement. Celles-ci permettraient aux stagiaires d'échanger des données d'expérience et d'obtenir une formation dans des instituts de recherche-développement et chez des industriels étrangers ainsi que de choisir des produits propres à être adaptés et appliqués sur place. Cette assistance serait fournie à quatre pays, parmi lesquels la Tanzanie qui a déjà présenté une demande à l'ONUDI et son montant s'élèverait à 3 millions de dollars.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

112. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) comporte un certain nombre de projets concernant le secteur de l'industrie mécanique ainsi que des informations de base. La réalisation de ces projets supposerait une assistance de l'ONUDI du même genre que celle concernant les projets mentionnés au paragraphe 71. On trouvera ci-dessous une liste de ces projets (entre parenthèses) des estimations préliminaires du coût de l'assistance de l'ONUDI.

Machines et matériel agricoles

- Fabrication de machines agricoles (tracteurs à quatre roues), Zimbabwe (150 000 dollars)
- Fabrication de pompes et de matériel d'irrigation, Zambie (150 000 dollars)
- Fabrication de tracteurs à quatre roues, Sénégal et Nigéria (250 000 dollars)
- Fabrication d'outillage agricole, Sierra Leone (100 000 dollars)
- Fabrication de moteurs Diesel pour pompes d'irrigation et générateurs, Guinée (100 000 dollars)
- Fabrication d'outillage et de matériel agricole, Nigéria (250 000 dollars)
- Production de minipresseurs mobiles pour l'huile de palme, Union du fleuve Mano (250 000 dollars)
- Fabrication de machines et d'équipement agricoles, Rwanda (100 000 dollars)
- Création d'usines de montage de tracteurs, Egypte et Soudan (250 000 dollars)
- Fabrication de pompes d'irrigation, Afrique du Nord (150 000 dollars).

Matériel de transport routier ferroviaire

- Fabrication de châssis équipés de moteurs Diesel pour camions et cars, Ethiopie, Mozambique et Tanzanie (250 000 dollars)
- Fabrication de moteurs Diesel pour tracteurs, camions et cars, Zimbabwe ou Kenya (300 000 dollars)

- Fabrication de véhicules standard polyvalents, à bon marché, Botswana, Madagascar, Mozambique, Ouganda et Zambie (150 000 dollars)
- Fabrication de wagons de chemin de fer, Sénégal et Haute-Volta (250 000 dollars)
- Fabrication de moteurs Diesel pour tracteurs, camions et cars, Nigéria (250 000 dollars)
- Fabrication de châssis équipés de moteurs Diesel pour camions et cars, Nigéria (250 000 dollars)
- Fabrication de véhicules standard polyvalents à bon marché, Côte d'Ivoire et Guinée (250 000 dollars)
- Création d'un atelier central d'emboutissage, Nigéria (150 000 dollars)
- Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et cars, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Construction d'une unité de fabrication de moteurs diesel, Tunisie (200 000 dollars)
- Etude de réalisation concernant la fabrication de matériel ferroviaire dans la sous-région de l'Afrique centrale (250 000 dollars)
- Fabrication de matériel roulant pour passagers et marchandises, Afrique du Nord (150 000 dollars)
- Forge régionale pour la production de roues et d'axes, Afrique du Nord (200 000 dollars).

Matériel pour la fourniture d'énergie

- Installations de relaminage de profilés et de barres pour le transport de l'électricité à haute tension, Afrique de l'Est et Afrique australe (250 000 dollars)
- Usine de fabrication du cuivre, Zambie (150 000 dollars)
- Fabrication de transformateurs, Zambie (150 000 dollars)
- Fabrication de conducteurs et de câbles en aluminium, Ghana et Guinée (200 000 dollars)
- Fabrication de transformateurs, Togo (150 000 dollars)
- Fabrication de pylônes en acier, Nigéria (200 000 dollars)
- Fabrication de lampes tempête, Sénégal (100 000 dollars)
- Assistance aux pays membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) pour la fabrication de matériel électrique (250 000 dollars)
- Création d'une installation de fabrication de compresseurs, Afrique du Nord (200 000 dollars).

Mécanique de précision

- Fabrication de montres et d'articles d'horlogerie, République centrafricaine (150 000 dollars).

Machines-outils et matériel connexe

- Fabrication de tours à métaux et de fraiseuses, Maroc (50 000 dollars)
- Fabrication de machines à travailler le bois, Tunisie (50 000 dollars)
- Assistance à l'ARCEDEM ainsi qu'aux pays d'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, de l'Afrique centrale, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest (1 500 000 dollars).

IV. PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET ACTIVITES CONNEEXES

A. Mise en valeur des ressources humaines

113. La réalisation d'une stratégie de développement industriel autonome dépendra, dans une large mesure, de la mise en valeur des capacités industrielles locales nécessaires. Ce facteur dépend bien entendu de la structure de la production industrielle qui détermine le nombre et les qualifications des spécialistes industriels nécessaires. La formation de la main-d'oeuvre suppose une réorientation des politiques, des systèmes et des programmes actuels d'enseignement, avec une importance plus grande donnée à l'enseignement scientifique et technique ainsi qu'à la liaison avec les politiques industrielles nationales en vue de la formation des spécialistes nécessaires, tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif, pour l'ensemble des activités industrielles.

114. Il n'est pas possible de réaliser un développement industriel autonome sans programmes de formation industrielle à divers niveaux, soigneusement élaborés et intégrés. De tels programmes, étroitement liés aux structures industrielles actuelles et adaptables aux plans industriels futurs doivent être mis en place avec l'aide des organisations internationales. Ces programmes de formation doivent être conçus de manière à intéresser les responsables de l'industrie, les entrepreneurs, les décideurs et les planificateurs; les technologues et les techniciens; les cadres, les comptables et les experts financiers; les agents des services de vulgarisation et les spécialistes du marché et de la commercialisation.

115. Il faut donc que chaque pays : analyse de manière détaillée ses besoins en main-d'oeuvre industrielle et technique en vue d'entreprendre la mise au point d'un programme national complet de formation industrielle qui devrait porter notamment sur la réorientation des systèmes d'enseignement ainsi que des installations et des programmes de formation; d'amener les entreprises industrielles à participer à la formation industrielle; de renforcer les services de formation ou d'en mettre en place s'il n'en existe pas; de faire participer pleinement les experts locaux au processus de planification et d'élaboration des projets, aux négociations pour les contrats et à la réalisation des projets; enfin de prendre des mesures en vue d'assurer un appui financier sûr et permanent aux activités de formation industrielle.

116. La question de la mise en valeur des ressources humaines, qui est considérée comme le thème central de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI est traitée en détail dans le document thématique et dans le document d'information (documents ID/CONF.5/21 et 9) consacrés à l'accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation ainsi que dans le document sur la position commune africaine à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (document ID/CONF.5/28). Afin d'éviter les doubles emplois, on s'est donc

contenté dans la présente introduction de présenter les principaux aspects des questions relatives aux ressources humaines. Les profils de projets brièvement décrits ci-après ont été inclus dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) dans la série de 69 à 72. Il est cependant important de souligner que ces projets ne représentent qu'une petite partie des activités de formation industrielle relevant de ce programme. Pratiquement tous les projets, en particulier ceux qui ont trait au développement des industries motrices, à la mise en valeur des capacités technologiques et au renforcement de l'infrastructure institutionnelle concernent également la mise en valeur de la main-d'oeuvre industrielle. En fait, ils constituent l'essentiel des activités de formation industrielle prévues dans ce programme.

Elaboration de programmes de formation pour les responsables de la politique et les entrepreneurs dans le domaine de la négociation en vue de l'acquisition de techniques dans la région africaine

117. Dans le cadre de ce projet dont le coût moyen est d'environ 120 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à 10 pays ou institutions d'Afrique en vue d'examiner et d'adapter leurs programmes de formation ainsi que de mettre sur pied des stages à l'intention des personnes appelées à négocier des projets et des fonctionnaires s'occupant de la gestion des programmes d'industrialisation. Le coût total de ce projet est de 1,2 million de dollars.

Centre régional de formation et de recyclage de comptables et de promotion des petites et moyennes entreprises industrielles

118. La plupart des pays africains manquent d'experts possédant une expérience pratique de la comptabilité. Il arrive souvent, en particulier, que des petites et moyennes entreprises soient obligées de former leurs propres responsables des services financiers. Le projet, dont le coût estimatif est de 960 000 dollars, vise à aider les pays africains à mettre sur pied des centres sous-régionaux chargés de former des moniteurs dans le domaine de la comptabilité industrielle, d'organiser des cours de recyclage pour comptables, tenant compte des systèmes de comptabilité normalisée au niveau sous-régional et de mettre au point des programmes modèles pour la formation de comptables au niveau national. En outre, des manuels de comptabilité industrielle seraient élaborés et publiés.

Equipe de formation mobile pour gérantes d'entreprises de la petite et de la moyenne industrie

119. Du fait de leurs multiples responsabilités (ménage, enfants et vie professionnelle), il est difficile aux femmes africaines de s'absenter facilement pendant de longues périodes pour perfectionner leurs connaissances. Dans le cadre de ce projet, dont le coût est de l'ordre de 270 000 dollars, les besoins des femmes en matière de formation seraient évalués et une assistance serait fournie à certains pays en vue de l'organisation de stages de formation mobiles d'une ou de deux semaines pour des femmes dans des domaines essentiels de l'organisation et de la gestion des entreprises.

Journées d'étude et de formation concernant l'élaboration, l'évaluation, le financement et la réalisation de projets industriels

120. Dans le cadre de ce projet, dont le coût est de 1 750 000 dollars, 25 stages seraient organisés pendant une période de cinq ans pour former des fonctionnaires d'institutions nationales aux méthodes pratiques de l'élaboration de projets d'investissements industriels et en particulier de l'établissement d'études technico-économiques de réalisation approfondies - ainsi que dans tous les aspects essentiels de la commercialisation, de l'analyse financière et technique ainsi que de la promotion et de la réalisation des projets, notamment à l'aide du Modèle d'ordinateur pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité de l'ONUDI (COMFAR).

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

121. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) contient un certain nombre de projets assortis des renseignements essentiels concernant la mise en valeur de la main-d'oeuvre industrielle. Pour que ces projets soient réalisés, il faut que l'ONUDI apporte assistance aux diverses organisations et centres régionaux et sous-régionaux africains sous la forme d'une ou de plusieurs des activités ci-après, selon le cas : examen et analyse des besoins en main-d'oeuvre industrielle; recensement, évaluation, choix et renforcement des institutions nationales, sous-régionales et régionales de formation; élaboration de programmes à court, à moyen et à long terme; mise en valeur de la main-d'oeuvre industrielle aux niveaux national, sous-régional et régional; mise à jour d'un répertoire des profils de projets intéressant la petite industrie en vue de stimuler le développement de l'esprit d'entreprise industrielle au niveau national, enfin élaboration et réalisation de programmes concernant le perfectionnement des spécialistes locaux en matière de services consultatifs et de gestion dans l'industrie. Les projets en question sont énumérés ci-après avec une estimation préliminaire du coût (entre parenthèses) de l'assistance de l'ONUDI.

- Assistance à l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques, Afrique de l'Est et Afrique australe (1 million de dollars)
- Inventaire des moyens de formation sous-régionaux, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord (500 000 dollars)
- Formation de cadres et de techniciens, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord (1,5 million de dollars)
- Développement des capacités de consultation et de gestion dans l'industrie, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique du Nord (1 million de dollars)
- Développement de l'entreprise industrielle locale (répertoire des profils de projets pour les petites industries), Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique du Nord (250 000 dollars)
- Assistance pour la mise sur pied de programmes de formation à l'industrie pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord (750 000 dollars).

B. Renforcement des capacités scientifiques et technologiques

122. L'expérience montre qu'il n'est pas possible pour un pays de se développer sur le plan technique et industriel s'il ne dispose pas d'une base scientifique minimale. Il faut donc faire des efforts concertés au niveau national pour accélérer la mise en place de cette base scientifique et mettre ensuite la science et la technique au service de l'industrialisation. A cet égard, la mise au point d'une stratégie, d'une politique, de plans et de programmes technologiques et scientifiques propres à assurer le développement rapide des capacités technologiques est une condition indispensable. En dépit des efforts déployés pour renforcer et améliorer les technologies traditionnelles en Afrique, il faudra un certain temps avant que l'effort de développement industriel puisse se fonder dessus. Les pays africains continueront donc à importer des techniques étrangères. La plupart de ces pays ne disposent malheureusement pas encore du personnel nécessaire, tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif, pour évaluer, acquérir, adopter, diffuser et absorber les techniques étrangères, toutes activités qui demandent des compétences techniques complexes. Quelques pays seulement se sont employés à mettre au point le mécanisme institutionnel nécessaire pour promouvoir le développement et l'amélioration de la technologie locale ou l'acquisition et la réglementation des technologies étrangères.

123. La nécessité de renforcer le potentiel scientifique et technique en vue de l'industrialisation des pays en développement est examinée en détail dans le document d'information et dans le document thématique (documents ID/CONF.5/5 et 6), établis sur ce sujet pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Si l'on considère également le rang de priorité élevé accordé à cette question par les pays africains dans le document sur la position commune africaine à la Conférence (document ID/CONF.5/28), on se rend compte de la nécessité pour ces pays d'élaborer des politiques et des plans technologiques, de mettre en place un mécanisme institutionnel et de prendre les mesures nécessaires en matière de main-d'oeuvre et d'environnement, en vue de permettre à ces pays d'accélérer le renforcement de leur potentiel technologique et d'assurer un contrôle plus étroit sur les activités techniques et technologiques se déroulant chez eux. Les questions les plus importantes concernent le choix de la technologie; l'ingénierie et la conception des procédés ainsi que le renforcement des activités de recherche-développement et la commercialisation des résultats obtenus. Les profils de projets décrits brièvement ci-après visent à aider les pays africains et les institutions compétentes de ces pays à améliorer leur potentiel et leurs capacités technologiques. Dans le Recueil des propositions de projets publié sous la cote ID/CONF.5/CRP.2, ils figurent sous les numéros 73 à 81. Il convient aussi de noter que plusieurs projets prévus au programme, en particulier ceux qui ont trait au développement des industries motrices et de l'infrastructure institutionnelle concernent également le développement du potentiel technologique.

Mise au point d'un programme d'appui technologique pour la Décennie

124. En application des recommandations adoptées au Colloque régional sur la promotion de la technologie industrielle qui s'est tenu à Khartoum en 1980, il est proposé au titre de ce projet, dont le coût est estimé à 550 000 dollars, d'organiser cinq groupes de travail consacrés à des secteurs prioritaires et chargés de mettre au point les programmes technologiques concernant ces secteurs. Les délibérations de ces groupes de travail se dérouleraient selon un projet de programme à établir à la suite de l'envoi de missions dans certains pays pour recenser et évaluer les technologies tant traditionnelles que modernes utilisées

actuellement dans chacun de ces secteurs, ainsi que le cadre institutionnel correspondant et identifier les projets d'investissements d'appui. Il sera également tenu compte des incidences des technologies nouvelles et de pointe sur le développement des secteurs en question. Ces groupes de travail adopteraient un programme qui pourrait être appliqué dans les pays africains, tant au niveau régional que sous-régional, avec l'appui de la communauté internationale.

Elaboration de directives pour les négociations relatives à l'achat de techniques dans les domaines prioritaires cités dans le Plan d'action de Lagos et le programme pour la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique

125. Dans le cadre de la politique relative à la mise au point et au transfert des techniques contenue dans le Plan d'action de Lagos (par. 151 et 152), ce projet, dont le coût moyen serait d'environ 150 000 dollars par secteur prioritaire, permettrait de fournir une assistance en vue du développement approprié des entreprises locales. Des études sur dossiers, des visites sur le terrain et des études d'appui dans les pays participant au Système d'échange de renseignements techniques (TIES) auraient pour but d'examiner les pratiques appliquées actuellement dans chacun de ces secteurs pour le transfert des techniques ainsi que pour les négociations en vue de leur acquisition. Les manières d'aborder les questions choisies seraient exposées brièvement et les résultats seraient soumis pour approbation à une réunion du TIES régional africain. Le coût total du projet, qui porterait au début sur huit sous-secteurs/branches industriels, s'élèverait à 1,2 million de dollars.

Services consultatifs techniques au cours de l'élaboration et de la négociation de contrats de transfert de techniques dans les secteurs prioritaires énoncés dans le Plan d'action de Lagos et le programme pour la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique

126. Au titre de ce projet, dont le coût moyen serait d'environ 30 000 dollars par mission consultative, des fonctionnaires de l'ONUDI et des experts extérieurs apporteront leur assistance au cours des phases les plus importantes des négociations afin d'améliorer la position des entrepreneurs publics et privés lors des négociations relatives à l'acquisition de technologies. Dix missions de ce genre seraient entreprises chaque année pendant une période de six ans et ces activités feraient également l'objet d'un programme promotionnel dans la région. Le coût total du projet serait de 1,8 million de dollars.

Assistance en matière d'information industrielle et technique

127. Dans le cadre d'un grand projet visant à mettre sur pied un système cohérent de données industrielles, le présent projet, d'un montant de 630 000 dollars, élaboré à la demande du Nigéria, viserait à fournir une assistance dans le cadre de la banque nationale de données industrielles en vue de recenser les informations et les données industrielles et technologiques importantes pour la planification et le développement; il s'agirait également d'élaborer des normes et des codes en vue de la désignation des unités géographiques du Nigéria et des produits les plus importants, ainsi que d'équiper les banques de données et d'assurer la formation d'experts nigériens. Une assistance analogue pourrait être apportée à d'autres pays intéressés.

Assistance en vue de la création de bureaux nationaux de la technologie en Afrique

128. Dans le cadre de ce projet, dont le coût moyen serait d'environ 40 000 dollars par pays, une assistance serait fournie à certains pays africains en vue d'évaluer leur infrastructure et leurs services technologiques et d'établir des recommandations pour la mise en place d'une structure nationale appropriée pour le transfert des techniques intéressant l'ensemble des activités liées aux processus de mise au point, d'acquisition, d'adaptation et d'assimilation des techniques. Il est prévu de fournir une assistance à 15 pays, ce qui porterait le coût total du projet à 600 000 dollars.

Promotion des activités de mise au point du logiciel et de conception des circuits dans les pays africains

129. Dans le cadre de ce projet, dont le coût moyen serait d'environ 180 000 dollars par pays, une assistance serait fournie en vue de l'évaluation des besoins et du potentiel des pays intéressés en ce qui concerne le logiciel et en particulier le niveau actuel d'enseignement en la matière. Il s'agirait de proposer le site du centre de mise au point de logiciel et d'établir un programme pour les activités du centre. Il s'agirait aussi de choisir, d'établir et de promouvoir des projets d'investissements et de les proposer à des investisseurs potentiels en particulier des entrepreneurs locaux. Dans un premier temps, ce projet intéresserait cinq pays et son coût total serait de 910 000 dollars.

Promotion de l'industrie de la micro-électronique en Afrique

130. Dans le cadre de ce projet, dont le coût estimatif est de 300 000 dollars, on établira une analyse de l'offre et de la demande pour l'industrie de la micro-électronique en vue de déterminer les besoins africains à court, à moyen et à long terme et d'évaluer la situation actuelle en ce qui concerne les sources et le volume de l'importation d'équipement d'éléments et de pièces détachées concernant la micro-électronique. Les données à recueillir pour cette enquête, qui porterait également sur le recensement et l'évaluation des institutions s'occupant de micro-électronique servirait pour l'élaboration d'un programme de développement de cette branche. Le projet de programme serait présenté lors d'une réunion technique régionale, pour examen et adoption.

Réseau régional africain d'instituts de recherche solaire

131. Ce grand projet, dont le coût serait d'environ 1 630 000 dollars, viserait à recenser les instituts de recherche sur l'énergie solaire afin de leur permettre d'harmoniser leurs activités. Il s'agirait également de mettre sur pied des journées d'étude, de former du personnel, de procéder à un échange international de chercheurs; de contrôler les technologies et la diffusion des informations; de démontrer certaines techniques au moyen de la construction sur place de prototypes et de mise en place d'usines pilotes, enfin de commercialiser les résultats de la recherche des entrepreneurs locaux. Ces activités seraient harmonisées avec celles du Centre régional africain de technologie ainsi qu'avec celles du Centre régional africain pour l'énergie solaire qui doivent être créés sous les auspices de la CEA.

Réseau régional africain concernant les technologies de la biomasse

132. Ce grand projet, d'un coût d'environ 1 120 000 dollars, aurait pour but d'apporter une assistance en vue de rechercher et d'évaluer les institutions s'occupant de la biomasse et d'en choisir certaines comme centres sous-régionaux. Une réunion des responsables de ces institutions et d'autres institutions nationales permettrait de mettre sur pied un réseau régional africain dont les membres recevraient l'assistance de l'ONUDI pour l'élaboration d'un programme de travail complet portant sur tous les aspects industriels de l'utilisation de la biomasse et prévoyant des échanges d'informations entre les membres, des programmes de recherche en coopération et d'autres activités conjointes. La formation serait assurée par des bourses de perfectionnement et l'organisation de voyages d'étude et de journées d'étude et de formation.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

133. Le programme initial intégré de promotion industrielle pour l'Afrique (document ID/CONF.5/CRP.1) comporte un certain nombre de projets ainsi que des informations de base touchant le développement du potentiel technologique. La réalisation de ces projets nécessiterait le même genre d'assistance de la part de l'ONUDI que celle qui est décrite au paragraphe 121. Les projets en question sont énoncés ci-après avec une évaluation préliminaire du coût (entre parenthèses) de l'assistance technique de l'ONUDI.

- Transformation du Centre de recherche de Serere en centre de recherche-développement pour la transformation des céréales, racines et tubercules, Ouganda (1,5 million de dollars)
- Création d'un centre de technologie de l'Union du fleuve Mano (1 million de dollars)
- Assistance à l'Organisation africaine de la propriété industrielle (AIPO) (1,5 million de dollars)
- Assistance à l'ARCT, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord (2,4 millions de dollars)
- Organisation d'une foire industrielle et technologique pour les Etats membres de l'Union du fleuve Mano (250 000 dollars)
- Centre régional africain pour le génie génétique et la biotechnologie, tous les pays africains (1 million de dollars).

C. Mobilisation des ressources financières

134. La réalisation du programme de la Décennie nécessitera des investissements considérables. On estime que l'Afrique aura besoin de 140 milliards de dollars d'investissements nouveaux pour atteindre en 1990 l'objectif minimal de 1,4 % de la production industrielle mondiale. Il faudra pour cela mettre au point des mécanismes nationaux et sous-régionaux efficaces pour mobiliser les fonds provenant tant de sources locales que de sources étrangères. Il est également indispensable de renforcer les banques de développement nationales et sous-régionales de façon à faciliter la mobilisation de ressources financières et autres provenant de la région ou de pays extérieurs et notamment de partenaires financiers et techniques des pays en développement plus avancés et des pays en développement ayant des excédents de capitaux. La Banque africaine de développement (BAD), l'Association

des banques centrales africaines (AACB) et le Centre africain d'études monétaires (ACMS) pourraient jouer un rôle capital dans ce domaine. Il faudrait également entreprendre de créer un marché financier industriel pour les pays africains et de renforcer la coopération avec les institutions contrôlées par des pays en développement telles que la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), la Banque islamique et le Fonds de l'OPEP pour le financement de projets industriels.

135. L'importance de la mobilisation de ressources financières pour l'industrie des pays en développement est soulignée dans le document thématique et dans le document d'information (documents ID/CONF.5/19) et 13) établis sur ce sujet pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Les besoins particuliers des pays africains et surtout des pays les moins avancés sont soulignés dans ces documents ainsi que dans la position commune africaine à la Conférence (document ID/CONF.5/28). La mobilisation de fonds provenant de sources locales et de sources étrangères pour la réalisation du programme de la Décennie dépend de la qualité des projets. Tout programme d'assistance aux pays africains en vue de la mobilisation de ressources financières doit donc mettre l'accent sur la recherche, l'évaluation et l'élaboration de projets d'investissements industriels sains et bancables. C'est donc de propos délibéré qu'un accent particulier a été mis sur ces aspects dans les profils de projets qui sont brièvement décrits ci-après et qui visent à renforcer les mesures à prendre pour mobiliser les ressources financières nécessaires en vue de la réalisation du programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional ainsi que des projets d'investissement qui seront choisis au cours de la phase de réalisation de ce programme relatif aux industries motrices. Les profils de projets figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) en tant que profils de projets 82 à 85.

Assistance pour la mobilisation de ressources financières en vue du développement de certaines branches industrielles prioritaires en Afrique, dans le cadre de la Décennie

136. Au titre de ce projet, dont le coût moyen est de 200 000 dollars par branche industrielle, des représentants des pays industrialisés et des pays en développement intéressés aideraient à choisir des branches industrielles et à recenser les fabricants et les institutions s'occupant de ces branches et désireux de coopérer avec les pays africains en vue de la promotion de certains investissements. Il s'agirait ensuite de rechercher les pays africains dans lesquels les branches choisies ont reçu priorité pendant que des équipes de travail élaboreraient, avec l'assistance de l'ONUDI, des monographies par pays et dresseraient des listes de projets à soumettre à des investisseurs potentiels. Le coût total pour cinq branches prioritaires serait de un million de dollars.

Services consultatifs en vue de l'établissement d'études préalables de faisabilité et d'études de faisabilité concernant la création d'entreprises industrielles nouvelles et la remise en état d'entreprises industrielles existantes

137. Ce projet, d'un coût approximatif de 1 600 000 dollars (pour 10 études), vise à aider les gouvernements à examiner sur le terrain la possibilité de créer des entreprises nouvelles et de remettre en état des entreprises existantes. Les résultats de l'enquête seraient transmis au COMFAR et un spécialiste du modèle d'ordinateurs fournirait les données financières. Une étude complète serait ensuite élaborée et présentée au gouvernement en vue d'examen et éventuellement de suite à donner avec l'assistance de l'ONUDI.

Création d'un service consultatif régional sur l'industrie, à l'intention des banques africaines de développement

138. Dans le cadre de ce projet, dont le coût est d'environ 3 millions de dollars pour une période de trois ans, un petit groupe de fonctionnaires de l'ONUDI et des experts recrutés par l'Organisation, aidés par des spécialistes nommés à cette fin, aideraient les banques de développement africain à dresser des listes de projets d'investissements, évaluer les études de faisabilité, faire des recommandations concernant le financement, assurer le suivi de la mise en oeuvre des projets, y compris l'établissement et l'évaluation des appels d'offres et des soumissions, le contrôle de la réalisation du projet et l'exécution de toutes les autres tâches liées à la promotion industrielle. Cette assistance porterait également sur l'analyse des systèmes et des procédures utilisées pour l'évaluation des études de préinvestissement et la mise en place et l'application de systèmes intégrés de mise au point des projets, notamment avec l'utilisation de programmes automatisés en vue de permettre aux banques de développement de prendre les décisions concernant l'acceptation ou le rejet des projets d'investissements. Une formation serait fournie au personnel technique des banques intéressées ainsi qu'une assistance pour la préparation et l'organisation de stages sur le financement industriel à l'intention d'experts d'entreprises industrielles. Parmi les pays qui bénéficieraient de l'assistance, figureraient la Tanzanie qui a sollicité l'assistance de l'ONUDI pour sa Banque d'investissements (TIB).

Organisation et suivi de réunions pour la promotion des investissements et de réunions de solidarité

139. Au cours des ans, l'ONUDI a organisé un certain nombre de réunions pour la promotion des investissements ainsi que de réunions de solidarité visant à présenter des projets d'investissements à des investisseurs et à des donateurs potentiels. Les résultats obtenus jusqu'ici ont montré la nécessité de poursuivre ces réunions en particulier au cours de la phase de réalisation du programme de la Décennie en vue de mobiliser des ressources financières pour la mise en oeuvre des projets liés à la Décennie. Dans le cadre de ce projet, dont le coût approximatif est estimé à 2 millions de dollars, il est prévu d'organiser, en coopération avec l'OUA, la BAD, les organisations régionales et sous-régionales ainsi que les banques de développement intéressées des pays concernés, six réunions pour la promotion des investissements sous-régionaux et 10 réunions de solidarité pour des pays pendant une période de cinq ans. Une assistance serait aussi fournie, dans le cadre de ce projet, à des pays et à des organisations sous-régionales en vue de l'élaboration et du suivi de projets qui auraient été accueillis favorablement par des investisseurs et des donateurs potentiels lors de ces réunions.

D. Energie

140. L'augmentation constante du coût de l'énergie et de l'équipement a sérieusement compromis les économies de la plupart des pays africains. Il est donc impératif de lier le développement industriel intégré à l'adoption de politiques énergétiques appropriées et à la livraison à un prix raisonnable d'énergie pour l'industrie qui, à elle seule, consomme environ 30 % de l'énergie totale utilisée dans le monde. Cette question présente un intérêt particulier du fait de la richesse des ressources énergétiques du continent africain. En effet, on a estimé le potentiel d'énergie hydroélectrique de l'Afrique à environ 30 % du potentiel mondial. Malgré cela, l'Afrique reste le continent le moins développé en ce qui concerne la satisfaction des besoins énergétiques. Le problème fondamental est

l'absence totale de planification dans ce domaine. Ce facteur et d'autres facteurs importants sont examinés dans le document thématique et dans le document d'information (documents ID/CONF.5/15 et 7) concernant l'énergie qui ont été établis pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI et dans lesquels sont soulignés les besoins particuliers des pays africains ainsi que la position commune africaine à la Conférence, telle qu'elle est exposée dans le document ID/CONF.5/28.

141. Il est urgent pour chaque pays africain d'évaluer ses besoins en énergie industrielle et d'élaborer un programme de développement énergétique à court terme, à moyen terme et à long terme correspondant. Ce programme doit comporter la création de minicentrales hydroélectriques, en particulier dans les zones rurales, l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables; la recherche, la mise en valeur et l'utilisation d'autres sources d'énergie; enfin la production de matériel, de pièces de rechange et d'éléments servant à la production d'énergie. Les profils de projets brièvement décrits ci-après constituent une première étape dans le sens de l'élaboration d'un programme énergétique complet pour l'Afrique. Les projets figurent dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) en tant que profils de projets 86 à 89. Il convient cependant de noter que plusieurs projets relatifs à l'énergie figurent dans d'autres parties de ce programme, en particulier ceux qui ont trait aux industries mécaniques et au renforcement du potentiel scientifique et technologique.

Promotion de la coopération intra-africaine en vue de la production d'énergie hydroélectrique par des minicentrales

142. Le but de ce projet, d'un coût de 100 000 dollars, est de réunir un groupe d'experts de haut niveau en vue de promouvoir la coopération intra-africaine en ce qui concerne la production hydroélectrique dans des minicentrales. La possibilité d'établir par la suite un réseau des institutions africaines travaillant dans ce domaine sera examinée. Un tel réseau pourrait faciliter l'élaboration d'un programme qui serait révisé au cours de la deuxième phase du projet et qui viserait à : a) encourager la fabrication sur place de matériel pour les minicentrales; b) encourager les activités de recherche-développement; c) organiser des activités de formation; d) fournir des informations et des services consultatifs; enfin e) établir des liens avec les organisations régionales et internationales compétentes. Le coût de la deuxième phase du projet est estimé à un million de dollars, ce qui porte le coût total à 1,1 million de dollars.

Briquetterie pilote et expérimentale

143. Au titre de ce projet, dont le coût moyen est d'environ 250 000 dollars par pays, une assistance serait fournie pour la création d'usines pilotes équipées de presses et d'installations d'essais en laboratoire ainsi que pour la mise au point des procédés de briquetterie. Des essais seraient réalisés pour mettre au point les méthodes de contrôle du coût et le personnel local serait formé à toutes les activités de production ainsi qu'aux techniques de commercialisation. Cette assistance devrait être apportée à quatre pays, dont le Soudan qui a présenté une demande à l'ONUDI à cet effet. Le coût total du projet s'élève donc à un million de dollars.

Programme de démonstration de biocombustibles

144. Dans le prolongement d'un projet préparatoire actuellement en cours de réalisation en Ethiopie, ce projet, dont le coût est d'environ un million de dollars, viserait à fournir une assistance pour l'installation et la mise en route d'une centrale pilote produisant de l'énergie à partir de la biomasse. Des spécialistes seraient formés à ces techniques et, une fois terminée, la centrale servirait d'unité de démonstration pour la formation d'experts d'autres pays de la sous-région. On envisage également, sur la base de l'expérience acquise en Ethiopie, de fournir une assistance analogue à un autre pays, ce qui amènerait le coût total du projet à 2 millions de dollars.

Gestion et préservation de l'énergie industrielle

145. Dans le cadre de ce projet, dont le coût est de 750 000 dollars, des institutions seraient renforcées et un réseau régional d'institutions s'occupant de la préservation de l'énergie industrielle serait mis en place. Une assistance directe serait fournie à certaines entreprises industrielles pour les aider à évaluer leur consommation d'énergie et à appliquer des mesures propres à économiser l'énergie. Les programmes de formation seraient intensifiés et une formation spécialisée serait fournie en matière d'établissement de bilan énergétique et de préservation d'énergie.

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

146. Le programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (document ID/CONF.5/CRP.1) contient un projet accompagné des renseignements de base sur la mise en valeur des ressources en tourbe du Burundi, du Rwanda et du Zaïre. L'assistance de l'ONUDI sera nécessaire pour la mise en oeuvre de ce projet car il faudra explorer et évaluer quantitativement les ressources en tourbe des pays intéressés et proposer un programme de coopération portant notamment sur la main-d'oeuvre, la technologie, le financement et les échanges commerciaux. Cette étude devrait également porter sur la manière appropriée d'aborder la question de l'élaboration d'un plan directeur pour la mise en valeur et l'utilisation efficace des ressources en tourbe, notamment le recensement, le choix, l'évaluation et l'élaboration des projets d'investissements et d'appuis dans ce domaine. On estime que le coût des apports de l'ONUDI serait de 2,1 millions de dollars répartis sur une période de trois ans.

E. Emballage et conditionnement

147. Il n'est pas possible de créer des industries manufacturières et des industries de transformation sans mettre en place parallèlement une industrie du conditionnement. L'autosuffisance en matière de production agricole dépend non seulement de la production alimentaire mais également de la livraison de produits corrects aux consommateurs. La plupart des produits alimentaires frais qui sont transportés en vrac en Afrique ou qui sont conditionnés par des méthodes artisanales ne sont que partiellement utilisés, ce qui entraîne des pertes pouvant aller jusqu'à 35 %. Des méthodes de conditionnement appropriées, indispensables à la mise en oeuvre d'un programme d'autosuffisance alimentaire, peuvent également être appliquées dans d'autres industries de transformation,

en particulier celles qui fabriquent des produits dangereux tels que des produits chimiques. Compte tenu de ce qui précède, la proposition de projet brièvement décrite ci-après pourrait contribuer à la promotion de l'industrie du conditionnement dans les pays africains. Elle figure dans le Recueil des propositions de projets (document ID/CONF.5/CRP.2) en tant que profil de projet No 90.

Projet visant à créer une usine pilote et un centre d'information sur l'emballage et le conditionnement en Afrique

148. Au titre de ce projet, dont le coût serait d'environ 4 millions de dollars pour les quatre sous-régions, on examinerait les principaux matériaux de conditionnement utilisés dans les pays intéressés en vue d'adopter une méthode rationnelle de développement de l'industrie du conditionnement dans la sous-région et d'établir des normes nationales. Des prototypes d'équipements simples pour la fabrication de matériaux de conditionnement avec des ressources naturelles locales seraient mis au point, essayés et proposés à des investisseurs potentiels. En outre, des usines pilotes et de démonstration ainsi que des installations modèles seraient créées en fonction des besoins de la sous-région intéressée.

CONCLUSION

149. Dans leurs plus récentes résolutions sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique, le Conseil du développement industriel, le Conseil des ministres de l'OUA et la Conférence des ministres africains de l'industrie ont exprimé leur profonde préoccupation devant la pénurie de ressources qui a ralenti la mise en oeuvre de la phase préparatoire du programme de la Décennie. Les projets décrits dans le présent programme représentent un effort concerté de la part du secrétariat de l'ONUDI pour aider les pays à mettre en oeuvre intégralement et efficacement les activités choisies pour la phase préparatoire du programme de la Décennie et à aborder de manière efficace la phase de réalisation. Le succès de cette dernière dépend cependant de l'engagement décisif de tous les pays ainsi que des institutions bilatérales et multilatérales de renforcer leur coopération industrielle avec les pays africains. Il dépend aussi de mesures décisives que les africains doivent prendre eux-mêmes pour déterminer la stratégie et l'orientation de leur développement économique en général et de leur développement industriel en particulier.

150. Il convient de rappeler que le Plan d'action de Lagos stipule que l'industrialisation de l'Afrique en général et de chaque Etat membre en particulier constitue une option fondamentale dans l'ensemble des activités visant à libérer l'Afrique du sous-développement et de la dépendance économique. La mise en place d'une base industrielle solide prend donc une importance particulière et la mise en oeuvre effective des projets décrits dans le présent programme, complétée par d'autres activités aux niveaux national, sous-régional et régional constitue une première étape en vue de l'autosuffisance collective.

151. Il convient de souligner que le présent programme ne doit pas être considéré comme exhaustif ni définitif. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, il représente un premier essai visant à mettre au point un grand programme d'assistance technique en vue d'appuyer les efforts déployés individuellement ou collectivement par les pays africains pour mettre en oeuvre le programme de la Décennie. Le présent programme devrait contribuer à accroître de manière sensible le flux de ressources financières au secteur industriel de la région. Il est donc soumis à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI pour examen et adoption.

ANNEXE I

LISTE DES PROJETS, DESIGNATION ET COUT ESTIMATIF

II. POLITIQUES, STRATEGIES ET PLANIFICATION INDUSTRIELLES
ET INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

A. Stratégies et politiques industrielles

	<u>Coût estimatif en dollars</u>
1. <u>Elaboration, dans certains pays africains, de programmes nationaux pour le développement de l'industrie des biens d'équipement, élément capital pour la modernisation de l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire et la stratégie de développement rural</u>	1 200 000
2. <u>Programme de services consultatifs économiques pour la restructuration et le développement de l'industrie africaine au niveau des pays</u>	1 500 000
3. <u>Assistance pour l'adaptation des stratégies, politiques et plans industriels nationaux, et notamment l'élaboration de projets</u>	2 000 000
4. <u>Assistance pour la révision des programmes et politiques de promotion industrielle à l'échelle sous-régionale</u>	600 000
5. <u>Stratégie pour le développement de l'industrie pharmaceutique</u>	2 000 000
6. <u>Journées d'étude nationales sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique</u>	1 000 000
7. <u>Programme de redressement - assistance directe à l'industrie</u>	6 500 000
Total partiel (A)	<u>14 800 000</u>

B. Etudes et enquêtes industrielles

8. <u>Programme pour le développement intégré de l'industrie du cuir dans les pays africains</u>	1 000 000
9. <u>Etude des apports que l'industrie africaine reçoit de l'extérieur et des mesures à prendre en vue de l'utilisation efficace de ces apports</u>	1 200 000
Total partiel (B)	<u>2 200 000</u>

C. Planification industrielle

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
10. <u>Assistance pour la formulation et l'exécution de plans directeurs industriels nationaux</u>	3 100 000
11. <u>Plan directeur pour développer en Afrique la fabrication d'ouvrages en métaux nécessaires aux chemins de fer africains</u>	4 000 000
12. <u>Assistance à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMUS) pour le développement industriel intégré du bassin du Sénégal</u>	1 000 000
Total partiel (C)	<u>8 100 000</u>

D. Petite et moyenne industrie et développement rural

13. <u>Etude de l'industrie alimentaire dans les pays africains en ce qui concerne plus spécialement la revitalisation des petites et moyennes entreprises et des coopératives en vue du développement de ce secteur</u>	1 200 000
14. <u>Programme intégré de services industriels tournés vers le développement accéléré des petites et moyennes entreprises</u>	3 340 000
15. <u>Analyse et perfectionnement des techniques de production traditionnelles utilisées par la petite industrie en milieu rural</u>	1 600 000
Total partiel (D)	<u>6 140 000</u>

E. Coopération interrégionale et sous-régionale

16. <u>Promotion de la coopération industrielle entre les pays et organisation d'Afrique et ceux d'autres régions en développement</u>	1 000 000
17. <u>Journées d'étude sous-régionales de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) sur la coopération industrielle et le commerce de produits manufacturés entre les pays de la Conférence</u>	200 000
18. <u>Participation d'organisations non gouvernementales (ONG) à la mise en oeuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique</u>	200 000
Total partiel (E)	<u>1 400 000</u>

F. Promotion de la Décennie

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
19. <u>Préparation de films, vidéocassettes et autres programmes de promotion pour la Décennie (tous les pays d'Afrique)</u>	2 600 000
Total partiel (F)	<u>2 000 000</u>

G. Infrastructure institutionnelle

20. <u>Assistance à la gestion de la planification industrielle nationale</u>	1 000 000
21. <u>Renforcement et mise en place de systèmes nationaux de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie</u>	3 000 000
22. <u>Assistance à la localisation et à la création de zones et domaines industriels</u>	1 150 000
23. <u>Assistance à la promotion du commerce et des investissements</u>	3 000 000
24. <u>Mise en place d'un service d'informations industrielles</u>	3 000 000
25. <u>Assistance à la Commission mixte de coopération Nigéria-Niger</u>	1 000 000
Total partiel	<u>12 150 000</u>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

Infrastructure institutionnelle

- Assistance à l'ARSO, Afrique occidentale, centrale, orientale et australe	1 600 000
- Assistance pour le développement industriel intégré de la région du Liptako-Gourma	2 500 000
- Assistance à l'OMVS, Afrique de l'Ouest	1 500 000
- Assistance à la CEAO, Afrique de l'Ouest	150 000
- Assistance à la CEDEAO, Afrique de l'Ouest	1 000 000
- Assistance à l'Union douanière et économique de l'Afrique australe (UDEAC)	1 400 000
- Assistance à la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)	1 300 000
- Création d'une société de cabotage de l'Union du fleuve Mano, Afrique de l'Ouest	250 000
Total partiel	<u>9 700 000</u>

Total partiel (G) 21 850 000

POLITIQUES, STRATEGIES, PLANIFICATION INDUSTRIELLE ET
INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE, TOTAL

56 490 000

III. SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS MOTEURS

A. Agro-industries et industries liées à l'agriculture

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Produits alimentaires</u>	
26. <u>Mise au point de techniques : production en usine pilote, vulgarisation et promotion d'aliments traditionnels fermentés améliorés à base de manioc</u>	1 200 000
27. <u>Usine pilote pour la cuisson par extrusion (thermo-extrusion) des aliments</u>	525 000
28. <u>Développement de l'industrie du traitement de la noix de coco</u>	600 000
29. <u>Usine pilote pour le poisson salé à sec</u>	1 290 000
30. <u>Gestion et programmation du développement intégré de l'industrie du traitement des poissons</u>	600 000
31. <u>Développement de l'industrie du traitement de la viande</u>	720 000
Total partiel	<u>4 935 000</u>
<u>Textiles</u>	
32. <u>Promotion de l'industrie textile</u>	1 000 000
33. <u>Projet pilote : création de petites unités de fabrication de vêtements</u>	1 100 000
34. <u>Création de centres nationaux de contrôle de la qualité des textiles</u>	3 200 000
35. <u>Assistance à la création de centres de formation pour l'industrie textile</u>	1 600 000
Total partiel	<u>6 900 000</u>
<u>Produits des industries forestières</u>	
36. <u>Assistance à la revitalisation de l'industrie papetière</u>	3 300 000
37. <u>Création d'un centre de services pour l'industrie du meuble et de la menuiserie</u>	2 000 000
Total partiel	<u>5 300 000</u>

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Articles en cuir</u>	
38. <u>Développement de l'industrie du cuir</u>	2 360 000
39. <u>Promotion de l'industrie du cuir</u>	2 000 000
40. <u>Revitalisation de tanneries et de fabriques de chaussures</u>	3 000 000
Total partiel	<u>7 360 000</u>
 <u>Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie</u>	
<u>Produits alimentaires</u>	
- Complexe intégré pour la production de volaille, Libéria	100 000
- Usine de traitement de produits alimentaires, Guinée	100 000
- Usine de traitement de fruits, Guinée	100 000
- Réactivation et développement de l'industrie du sucre, Angola	200 000
- Modernisation d'une sucrerie, Congo	100 000
- Création d'une distillerie, Burundi	100 000
- Développement intégré de l'industrie de la viande et des produits connexes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale	750 000
- Développement intégré de l'industrie des produits de la pêche (poisson, etc.), Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique australe	2 000 000
- Création d'un complexe agro-industriel de traitement du manioc, République centrafricaine	150 000
- Création de sucreries, Soudan	250 000
- Promotion de l'industrie des produits alimentaires, Afrique du Nord	500 000
Total partiel	<u>4 350 000</u>
 <u>Textiles</u>	
- Création d'une filature, Afrique du Nord	150 000
- Extension d'une usine de fabrication de sacs en kenaf, Soudan	150 000
- Création d'une fabrique de bonneterie, Afrique du Nord	150 000
- Création d'une fabrique de vêtements, Afrique du Nord	150 000
- Développement de l'industrie cotonnière, Afrique de l'Ouest	500 000
Total partiel	<u>1 100 000</u>
 <u>Produits forestiers</u>	
- Création d'une fabrique de pâte à papier et de papier carton, Côte d'Ivoire	500 000
- Etablissement d'un complexe de transformation du bois, Afrique centrale	500 000
- Création d'une fabrique de papier, Soudan	250 000
Total partiel	<u>1 250 000</u>

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Articles en cuir</u>	
- Création d'une fabrique de chaussures, Afrique du Nord	150 000
- Centre sous-régional des cuirs et peaux, bruts et préparés, et des articles en cuir (Leather Research Institute, Zaria, Nigéria)	1 200 000
- Transformation du Centre national tunisien du cuir et de la chaussure en centre sous-régional	1 000 000
	<hr/>
Total partiel	2 350 000
	<hr/>
Total partiel (A)	33 545 000
	<hr/>

B. Matériaux de construction

41. <u>Assistance à l'industrie du ciment</u>	950 000
42. <u>Installation mobile de fabrication de briques</u>	1 200 000
43. <u>Promotion de la fabrication locale de matériaux de construction</u>	4 000 000
44. <u>Centre pour le développement de l'industrie des produits à base d'argile en Afrique de l'Est et en Afrique australe</u>	800 000
	<hr/>
Total partiel	6 750 000
	<hr/>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

Ciment

- Mauritian Cement Corporation	100 000
- Création d'une cimenterie sous-régionale dans la région du Liptako-Gourma	250 000
- Extension de la cimenterie de Loutete, Congo	100 000
- Extension de la cimenterie de Mashyuza, Rwanda	100 000
- Réactivation de la cimenterie de Katana, Zaïre	150 000
- Création d'une cimenterie à Port Soudan, Soudan	150 000
- Création d'une usine de ciment blanc, Tunisie	100 000
- Utilisation des déchets d'aciérie pour la production de ciment de laitier, Afrique de l'Est et Afrique australe	150 000
- Modernisation de l'industrie du ciment, Afrique de l'Est et Afrique australe	500 000
	<hr/>
Total partiel	1 600 000
	<hr/>

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Céramique et carrelages</u>	
- Création d'une fabrique de céramique, Togo	50 000
- Fabrication de carreaux de marbre, Soudan	150 000
	<hr/>
Total partiel	200 000
	<hr/>
Total partiel (B)	8 550 000
	<hr/>

C. Industrie métallurgique

45. <u>Plan directeur pour le développement d'industries extractives et métallurgiques, notamment l'industrie du ferromanganèse et l'élaboration de l'acier à partir de l'éponge de fer, fondées sur les ressources locales de minéral de fer, de gaz naturel et de pétrole</u>	850 000
46. <u>Elaboration d'un plan directeur pour la création d'unités pour le développement de la transformation et de la production métallurgiques</u>	4 000 000
47. <u>Création de centres sous-régionaux de la soudure</u>	1 640 000
	<hr/>
Total partiel	6 490 000
	<hr/>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

Industrie métallurgique

- Amélioration et diversification des produits de ZISCOSTEEL, Zimbabwe	250 000
- Expansion d'une usine sidérurgique, Ouganda	250 000
- Usine sidérurgique intégrée, Kenya	250 000
- Création d'une usine de fer spongieux, Afrique de l'Ouest	300 000
- Création d'installations dotées de fours électriques à arc, Afrique de l'Ouest	300 000
- Création et agrandissement d'usines de relaminage, Afrique de l'Ouest	250 000
- Création d'une aciérie intégrée pour la fabrication de produits plats et creux, Afrique de l'Ouest	250 000
- Création de fonderies, Afrique de l'Ouest	500 000
- Réactivation de l'usine sidérurgique de Maluku, Zaïre	250 000
- Développement intégré de l'industrie de l'aluminium, Cameroun	250 000
- Extension d'une fonderie d'étain, Rwanda	150 000
	<hr/>
Total partiel	3 000 000
	<hr/>
Total partiel (C)	9 490 000
	<hr/>

D. Industries chimiques

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Produits chimiques de base</u>	
48. <u>Programmes d'assistance aux femmes pour la production de sel</u>	1 480 000
49. <u>Institut sous-régional du sel et de la chimie marine pour les pays membres de la SADCC</u>	1 100 000
Total partiel	<u>2 580 000</u>
<u>Engrais</u>	
50. <u>Développement de la production d'engrais en Afrique : création de mini-usines d'engrais</u>	540 000
51. <u>Usine pilote pour la production de compost à partir de déchets urbains solides</u>	2 100 000
Total partiel	<u>2 640 000</u>
<u>Produits pharmaceutiques</u>	
52. <u>Production locale de médicaments essentiels</u>	2 760 000
53. <u>Assistance en vue de l'utilisation de plantes médicinales et aromatiques pour la fabrication industrielle de produits pharmaceutiques</u>	4 350 000
54. <u>Mise en ampoules, conditionnement et contrôle de la qualité des vaccins</u>	2 775 000
55. <u>Production de sels pour réhydratation orale (SRO)</u>	1 880 000
Total partiel	<u>11 765 000</u>
<u>Produits pétrochimiques</u>	
56. <u>Recyclage des huiles usées</u>	2 800 000
57. <u>Création d'un centre de recherche et de développement pour les fibres synthétiques à l'Institut universitaire de technologie de Kadunu</u>	2 350 000
58. <u>Centre régional africain des plastiques dans l'agriculture et la gestion des eaux</u>	1 100 000
Total partiel	<u>6 250 000</u>

Coût estimatif
en dollars

Produits minéraux non métalliques

59. <u>Création d'une usine pilote de céramique pour faire la démonstration des techniques de fabrication d'appareils électroménagers</u>	1 710 000
Total partiel	1 710 000

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

Produits chimiques de base

- Production de soude caustique, Kenya	100 000
- Création d'une installation de production de sel et de soude, Union du fleuve Mano	100 000
- Création d'une unité de production de lithopone, Tunisie	150 000
Total partiel	350 000

Engrais

- Potasse, Ethiopie	100 000
- Projet multinational ammoniac/urée, Tanzanie	150 000
- Usine d'engrais phosphatés, Ouganda	100 000
- Usine d'engrais phosphatés, Zimbabwe	150 000
- Création d'une usine d'acide phosphorique, Togo	150 000
- Projet sous-régional concernant la production d'ammoniaque, Afrique de l'Ouest	250 000
- Création d'une usine d'engrais phosphatés, Afrique de l'Ouest	250 000
- Production d'engrais ammoniacal, Afrique centrale	150 000
Total partiel	1 300 000

Produits pharmaceutiques

- Création d'une usine de produits pharmaceutiques, Sierra Leone	100 000
- Création d'une usine de produits pharmaceutiques, Nigéria	250 000
- Modernisation et extension de la station de Sereddu, Guinée	50 000
- Installation d'un laboratoire de produits pharmaceutiques, République centrafricaine	150 000
- Centre de développement de l'industrie pharmaceutique, CEDEAO, Afrique de l'Ouest	2 500 000
- Assistance au Laboratoire pharmaceutique régional au Burundi	1 000 000
Total partiel	4 050 000

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Pesticides</u>	
- Usine de produits phytosanitaires, Haute-Volta	150 000
- Développement de la production d'ingrédients actifs pour pesticides et insecticides, Afrique centrale	250 000
Total partiel	<u>400 000</u>
<u>Produits pétrochimiques</u>	
- Installation d'un complexe pétrochimique pour la fabrication d'articles en matières plastiques, Gabon	250 000
- Extension d'une raffinerie de pétrole, Congo	200 000
Total partiel	<u>450 000</u>
<u>Autres produits chimiques</u>	
- Valorisation des gisements de potasse en vue de la fabrication de produits chimiques, Congo	200 000
- Production de carbure de calcium, Rwanda	200 000
- Création d'une usine de méthanol, Zaïre	300 000
- Projet pilote de fabrication d'alcool, Rwanda	500 000
Total partiel	<u>1 200 000</u>
<u>Produits minéraux non métalliques</u>	
- Production de verre à vitre, Madagascar	150 000
- Fabrication de verre d'emballage, Afrique de l'Ouest	250 000
- Fabrication de verre d'emballage, Libéria	100 000
- Extension et diversification de la production d'une verrerie, Congo	200 000
- Création d'une unité de production de verre à vitre, Soudan	150 000
Total partiel	<u>850 000</u>
Total partiel (D)	<u>33 545 000</u>

E. Industrie mécanique

Machines, matériel et instruments agricoles

60. <u>Renforcement des capacités de réparations et d'entretien pour le parc de tracteurs et d'autres matériels agricoles mobiles lourds</u>	2 170 000
61. <u>Assistance en vue de la mise en place d'un réseau sous-régional pour les machines, les instruments et le matériel agricoles</u>	460 000
62. <u>Assistance pour la modernisation de l'agriculture</u>	4 000 000
Total partiel	<u>6 630 000</u>

Coût estimatif
en dollars

Matériel pour le transport routier et ferroviaire

63.	<u>Assistance en vue de la production de pièces détachées et d'éléments pour véhicules à moteurs, de machines, de motocycles, de tracteurs et de camions</u>	630 000
	Total partiel	<u>630 000</u>

Matériel pour la fourniture d'énergie

64.	<u>Fabrication pilote et démonstration dans les régions rurales de cuisinières améliorées en argile et en métal, brûlant du bois et du charbon de bois</u>	1 000 000
65.	<u>Usine pilote pour la démonstration des techniques de dessalement de l'eau au moyen de l'énergie solaire</u>	1 070 000
66.	<u>Fabrication d'équipement pour des minicentrales électriques en Afrique</u>	2 500 000
	Total partiel	<u>4 570 000</u>

Machines-outils et machines connexes

67.	<u>Promotion de l'industrie des biens d'équipement en Afrique</u>	750 000
68.	<u>Renforcement des institutions africaines s'occupant d'ingénierie, de conception et de fabrication</u>	3 000 000
	Total partiel	<u>3 750 000</u>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

Machines et matériel agricoles

-	Fabrication de machines agricoles (tracteurs à quatre roues), Zimbabwe	150 000
-	Fabrication de pompes et de matériel d'irrigation, Zambie	150 000
-	Fabrication de tracteurs à quatre roues, Sénégal et Nigéria	250 000
-	Fabrication d'outillage agricole, Sierra Leone	100 000
-	Fabrication de moteurs diesel pour pompes d'irrigation et générateurs, Guinée	100 000
-	Fabrication d'outillage et de matériel agricoles, Nigéria	250 000
-	Production de minipresseurs mobiles pour l'huile de palme, Union du fleuve Mano	250 000
-	Fabrication de machines et d'équipement agricoles, Rwanda	100 000
-	Création d'usines de montage de tracteurs, Egypte et Soudan	250 000
-	Fabrication de pompes d'irrigation, Afrique du Nord	150 000
	Total partiel	<u>1 750 000</u>

Coût estimatif
en dollars

Matériel de transport routier et ferroviaire

- Fabrication de châssis équipés de moteurs diesel pour camions et cars, Ethiopie, Mozambique et Tanzanie	250 000
- Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et cars, Zimbabwe ou Kenya	300 000
- Fabrication de véhicules standard polyvalents, à bon marché, Botswana, Madagascar, Mozambique, Ouganda et Zambie	150 000
- Fabrication de wagons de chemin de fer, Sénégal et Haute-Volta	250 000
- Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et cars, Nigéria	250 000
- Fabrication de châssis équipés de moteurs diesel pour camions et cars, Nigéria	250 000
- Fabrication de véhicules standard polyvalents à bon marché, Côte d'Ivoire et Guinée	250 000
- Création d'un atelier central d'emboutissage, Nigéria	150 000
- Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et cars, Afrique du Nord	150 000
- Construction d'une unité de fabrication de moteurs diesel, Tunisie	200 000
- Etude de réalisation concernant la fabrication de matériel ferroviaire dans la sous-région de l'Afrique centrale	250 000
- Fabrication de matériel roulant pour passagers et marchandises, Afrique du Nord	150 000
- Forge régionale pour la production de roues et d'axes, Afrique du Nord	200 000
	<hr/>
Total partiel	2 800 000

Matériel pour la fourniture d'énergie

- Installations de relaminage de profilés et de barres pour le transport de l'électricité à haute tension, Afrique de l'Est et Afrique australe	250 000
- Usine de fabrication du cuivre, Zambie	150 000
- Fabrication de transformateurs, Zambie	150 000
- Fabrication de conducteurs et de câbles en aluminium, Ghana et Guinée	200 000
- Fabrication de transformateurs, Togo	150 000
- Fabrication de pylônes en acier, Nigéria	200 000
- Fabrication de lampes tempête, Sénégal	100 000
- Assistance aux pays membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) pour la fabrication de matériel électrique	250 000
- Création d'une installation de fabrication de compresseurs, Afrique du Nord	200 000
	<hr/>
	1 650 000

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
<u>Mécanique de précision</u>	
- Fabrication de montres et d'articles d'horlogerie, République centrafricaine	150 000
Total partiel	<u>150 000</u>
<u>Machines-outils et matériel connexe</u>	
- Fabrication de tours à métaux et de fraiseuses, Maroc	50 000
- Fabrication de machines à travailler le bois, Tunisie	50 000
- Assistance à l'ARCEDEM ainsi qu'aux pays d'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, de l'Afrique centrale, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest	1 500 000
Total partiel	<u>1 600 000</u>
Total partiel (E)	<u>23 530 000</u>
SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS MOTEURS, TOTAL	<u>108 660 000</u>

IV. PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET ACTIVITES CONNEXES

A. Mise en valeur des ressources humaines

69. <u>Elaboration de programmes de formation pour les responsables de la politique et les entrepreneurs dans le domaine de la négociation en vue de l'acquisition de techniques dans la région africaine</u>	1 200 000
70. <u>Centre régional de formation et de recyclage de comptables et de promotion des petites et moyennes entreprises industrielles</u>	960 000
71. <u>Equipe de formation mobile pour gérantes d'entreprises de la petite et moyenne industrie</u>	270 000
72. <u>Journées d'étude et de formation concernant l'élaboration l'évaluation, le financement et la réalisation de projets industriels (tous les pays d'Afrique, et surtout les moins avancés parmi eux)</u>	1 750 000
Total partiel	<u>4 180 000</u>

Coût estimatif
en dollars

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

- Assistance à l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques, Afrique de l'Est et Afrique australe	1 000 000
- Inventaire des moyens de formation sous-régionaux, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord	500 000
- Formation de cadres et de techniciens, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord	1 500 000
- Développement des capacités de consultation et de gestion dans l'industrie, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale et Afrique du Nord	1 000 000
- Développement de l'entreprise industrielle locale (répertoire des profils de projets pour les petites industries) (Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique du Nord)	250 000
- Assistance pour la mise sur pied de programmes de formation à l'industrie pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord	750 000
	<hr/>
Total partiel	5 000 000
	<hr/>
Total partiel (A)	9 180 000
	<hr/>

B. Renforcement des capacités scientifiques et technologiques

73. <u>Mise au point d'un programme d'appui technologique pour la Décennie</u>	550 000
74. <u>Elaboration de directives pour les négociations relatives à l'achat de techniques dans les domaines prioritaires cités dans le Plan d'action de Lagos et le programme pour la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique</u>	1 200 000
75. <u>Services consultatifs techniques au cours de l'élaboration et de la négociation de contrats de transfert de techniques dans les secteurs prioritaires énoncés dans le Plan d'action de Lagos et le programme pour la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique</u>	1 800 000
76. <u>Assistance en matière d'information industrielle et technique</u>	630 000
77. <u>Assistance en vue de la création de bureaux nationaux de la technologie en Afrique</u>	600 000

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
78. <u>Promotion des activités de mise au point du logiciel et de conception des circuits dans les pays africains</u>	910 000
79. <u>Promotion de l'industrie de la micro-électronique en Afrique</u>	300 000
80. <u>Réseau régional africain d'instituts de recherche solaire</u>	1 630 000
81. <u>Réseau régional africain concernant les technologies de la biomasse</u>	1 120 000
Total partiel	<u>8 740 000</u>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

- Transformation du Centre de recherche de Serere en centre de recherche-développement pour la transformation des céréales, racines et tubercules, Ouganda	1 500 000
- Création d'un centre de technologie de l'Union du fleuve Mano	1 000 000
- Assistance à l'Organisation africaine de la propriété industrielle (AIPO)	1 500 000
- Assistance au CRAT, Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord	2 400 000
- Organisation d'une foire industrielle et technologique pour les Etats membres de l'Union du fleuve Mano	250 000
- Centre régional africain pour le génie génétique et la biotechnologie, tous les pays africains	1 000 000
Total partiel	<u>7 650 000</u>
Total partiel (B)	<u>16 390 000</u>

C. Mobilisation des ressources financières

82. <u>Assistance pour la mobilisation de ressources financières en vue du développement de certaines branches industrielles prioritaires en Afrique, dans le cadre de la Décennie</u>	1 000 000
83. <u>Services consultatifs en vue de l'établissement d'études préalables de faisabilité et d'études de faisabilité concernant la création d'entreprises industrielles nouvelles et la remise en état d'entreprises industrielles existantes</u>	1 600 000

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
84. <u>Création d'un service consultatif régional sur l'industrie, à l'intention des banques africaines de développement</u>	3 000 000
85. <u>Organisation et suivi de réunions pour la promotion des investissements et de réunions de solidarité</u>	2 000 000
Total partiel (C)	<u>7 600 000</u>

D. Energie

86. <u>Promotion de la coopération intra-africaine en vue de la production d'énergie hydroélectrique par des minicentrales</u>	1 100 000
87. <u>Briqueterie pilote et expérimentale</u>	1 000 000
88. <u>Programme de démonstration de biocombustibles</u>	2 000 000
89. <u>Gestion et préservation de l'énergie industrielle</u>	<u>750 000</u>
Total partiel	<u>4 860 000</u>

Projets retenus lors des réunions sous-régionales sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie

- <u>Mise en valeur des ressources en tourbe (Burundi, Rwanda, Zaïre)</u>	<u>2 100 000</u>
Total partiel	<u>2 100 000</u>
Total partiel (D)	<u>6 960 000</u>

E. Emballage et conditionnement

90. <u>Projet visant à créer une usine pilote et un centre d'information sur l'emballage et le conditionnement en Afrique</u>	<u>4 000 000</u>
Total partiel (E)	<u>4 000 000</u>

PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET ACTIVITES CONNEXES, TOTAL	<u>44 130 000</u>
---	-------------------

RECAPITULATION

	<u>Coût estimatif</u> <u>en dollars</u>
POLITIQUES, STRATEGIES ET PLANIFICATION INDUSTRIELLES ET INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE	
A. Stratégies et politiques industrielles	14 800 000
B. Etudes et enquêtes industrielles	2 200 000
C. Planification industrielle	8 100 000
D. Petite et moyenne industrie et développement rural	6 140 000
E. Coopération interrégionale et sous-régionale	1 400 000
F. Promotion de la Décennie	2 000 000
G. Infrastructure institutionnelle	21 850 000
Total partiel	<u>56 490 000</u>
SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS MOTEURS	
A. Agro-industries et industries liées à l'agriculture	33 545 000
B. Matériaux de construction	8 550 000
C. Industrie métallurgique	9 490 000
D. Industries chimiques	33 545 000
E. Industrie mécanique	23 530 000
Total partiel	<u>108 660 000</u>
PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET ACTIVITES CONNEKES	
A. Mise en valeur des ressources humaines	9 180 000
B. Renforcement des capacités scientifiques et technologiques	16 390 000
C. Mobilisation des ressources financières	7 600 000
D. Energie	6 960 000
E. Emballage et conditionnement	4 000 000
Total partiel	<u>44 130 000</u>
TOTAL GENERAL	<u><u>209 280 000</u></u>

